

CANADA..	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Cette brochurette de 8 pages se vendra 5 sous l'exemplaire à l'unité, 3 sous l'exemplaire par quantités de 50 et plus (franco).
Elle se glisse facilement dans une enveloppe.
On peut la commander au Service de librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame-Est, Montréal (Téléphone, Main 7460).

414727

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Hausse des loyers

Montréal, le 28 janvier 1925

Monsieur,
Avez-vous la bonté d'insérer dans votre journal, la lettre suivante :

Le 1er février sera jour de sentence chez les locataires. Un tel, devra payer \$5.00 de plus par mois à son propriétaire, à partir du mois de mai prochain, ou prendre ses "clous" et chercher un logis ailleurs, telle sera la sévère condamnation que prononceront nos juges... propriétaires d'immeubles à Montréal. Quand le dit juge, je fais allusion aux propriétaires qui se croient maîtres non seulement de leur immeuble ou de leurs immeubles, mais aussi, des familles plus indigentes, contraintes de vivre à l'étroit, et de leur conscience.

Aujourd'hui, rien ne justifie la conduite de certains propriétaires, qui, le mois prochain, dès le 1er jour, baisseront leurs loyers, qu'il leur est impossible de les garder au même taux.

La taxe immobilière (et les autres également) est la même cette année qu'elle était l'an dernier. Quelques-uns modifieront leur gestion, en réduisant les dépenses qu'ils ont dû faire pour voir au maintien de leur immeuble. Ces propriétaires peuvent, en conscience, faire une minime majoration au prix du loyer, bien qu'ils pourraient, et qu'ils devraient s'en abstenir (car l'argent obtenu par les loyers ne doit pas être en entier mis à l'épargne), mais ceux qui ne font aucune réparation, — pas même celles qui sont nécessaires, n'ont pas le droit, tout comme le voleur, de hausser le taux des loyers.

On considère comme usurier celui qui exige 10 ou 15 pour cent d'intérêt de ses emprunteurs. Qu'est donc le propriétaire qui, des loyers de ses immeubles, retire un intérêt de 18, 20, 22 et 30 pour cent?

On condamne à la prison un malheureux, que la nécessité du moment oblige à s'emparer d'une bouteille de lait à la porte du voisin afin de nourrir un mioche qui n'a pas pris de nourriture depuis longtemps; et l'on tolère que des individus, uniquement parce qu'ils sont propriétaires, exploitent leurs semblables et les exploitent d'une manière que l'on dit saine et digne, parce qu'ils portent le collet blanc!

C'est là de l'absurdité; et ce régime, toléré d'habitude, amènera inévitablement la lutte des classes et une sorte de révolution sociale, que je qualifierais de juste, de la part des locataires contre les propriétaires.

Tous, ou presque tous, les propriétaires sont atteints de la démangeaison constante de hausser, chaque année, le prix d'un logis qui n'en reste pas moins le même, et qui rapporte toujours davantage à son maître.

Tout comme le propriétaire, le locataire a le droit, non seulement de vivre, mais aussi de se mettre en garde contre tout ce qui tend à diminuer le nombre de ses années de vie.

Et vous, propriétaires sans entrailles, qui refusez de louer à des familles, dont le grand malheur est d'avoir de trop nombreux enfants (d'après vous), prenez garde. Quand la mesure est pleine, elle déborde, et noie souvent ceux qui l'ont remplie.

Et vous, propriétaires sans entrailles, qui refusez de louer vos logis à des époux susceptibles d'avoir des enfants, (cela est de règle chez vous) gare à vous. Le compte que vous avez à rendre sera sévère et le châtiment que Dieu vous imposera, terrible, en même temps que juste.

Il appartient à tous, à l'autorité religieuse comme à l'autorité civile, à l'individu comme aux associations, de relever ces torts, de faire entendre leur voix et de dicter à chacun, le devoir qui lui incombe.

Cette hausse constante du loyer devient une question morale en même temps qu'une question nationale et sociale. Contraints, à cause du prix exorbitant du loyer, de vivre à l'étroit, les époux, à qui Dieu impose l'obligation d'avoir de nombreux enfants, ne pourront que limiter leur nombre, et limiteront ainsi la famille. Pour vivre, ils se verront pour ainsi dire, contraints de déserter à l'étranger et à la Société qui leur demandait d'avoir autant d'enfants qu'il plaît à Dieu de leur en accorder.

Cette question, "de rappeler aux propriétaires leurs devoirs de propriétaires", est des plus pressantes; et il est du devoir de tous ceux qui sont autorisés à le faire d'agir immédiatement.

Bien vôtre,
C. BARBE.

Un oubli du Soleil

Québec, 31 janvier 1925

Monsieur,
Vous avez lu sans doute avec intérêt l'article du Soleil du 19 janvier dans lequel ce journal signale l'amélioration des agneaux de marché dans la province et les résultats obtenus dans cette industrie. Il y a vraiment matière à louange, et les amis de l'élevage applaudissent. Tout d'abord le ministre de l'Agriculture de Québec mérite des félicitations; et nous n'hésitons pas à croire que ce beau travail, dont les résultats sont tangibles, se continuera vigoureusement et les moyens employés, et qui ont produit d'aussi heureux résultats devraient recevoir une grande publicité. Les connaissances des experts à court de moyens efficaces pourraient peut-être les utiliser pour améliorer d'autres branches de notre industrie animale.

Il nous semble, cependant, que le correspondant du Soleil ne se satisfait guère dans l'exposé des détails. Ne serait-il pas à propos de faire l'historique en détail des travaux entrepris, des méthodes suivies, enfin du système appliqué pour encourager les cultivateurs dans l'amélioration de leurs agneaux dans un si court laps de temps?

On dirait, à lire un exposé aussi

succinct, que notre classe agricole enseignante ne mérite pas qu'on louange ses travaux, et c'est à peine, si en passant, on signale dans ce beau succès. Pourtant le Soleil n'a-t-il pas ces colonnes lorsqu'il est fait de l'industrie et de la finance, etc. Pourquoi être si sobre d'éloges pour les ouvriers de la terre? Nos agronomes méritent tout aussi bien une honnête publicité; donnons-la donc quand une si belle occasion se présente.

Ce travail mérite d'être raconté dans tous les détails depuis 1917 jusqu'à 1925. Tant d'efforts en faveur de l'amélioration des agneaux de marché dans notre province mérite une citation d'honneur.

Que le Soleil s'exécute, nous applaudissons.

Nous espérons que le Soleil dans un tout prochain article sur l'élevage des moutons fera connaître les détails d'organisation, et qu'il ne se fera pas faute d'attribuer à qui de droit les mérites d'un tel succès.

Vous remerciant sincèrement M. le rédacteur, je vous prie respectueusement de me croire,
Votre bien dévoué,
UN AMI DE L'AGRICULTURE

CHEZ LES AVEUGLES
DE NAZARETH

(Suite de la première page)

DES OPTIMISTES

Et puis rien n'est reposant comme de voir travailler un aveugle. Chose peut-être surprenante, ils sont de grands optimistes, toujours joyeux, calmes, résignés, et ils n'ont jamais médisance. Il faut leur rappeler les dépenses qu'ils ont dû faire pour voir au maintien de leur immeuble. Ces propriétaires peuvent, en conscience, faire une minime majoration au prix du loyer, bien qu'ils pourraient, et qu'ils devraient s'en abstenir (car l'argent obtenu par les loyers ne doit pas être en entier mis à l'épargne), mais ceux qui ne font aucune réparation, — pas même celles qui sont nécessaires, n'ont pas le droit, tout comme le voleur, de hausser le taux des loyers.

Après la visite des ateliers, M. Perron a fait le tour des salles de musique. On y pianotait d'importance et ma foi, ce n'était pas trop désagréable. Ce n'était nulle part de la mouture musicale.

LA MUSIQUE, LEUR FORT

Les aveugles en général ont un talent très vif pour la musique. Ainsi dans une classe de vingt-cinq enfants de 6 à 15 ans, une maîtresse aveugle faisait répéter des exercices de solfège. Les petites et les petits promenaient leurs doigts roses sur les papiers parsemés de points en relief, avec assurance et c'était merveille de voir comme tous ces petits se débattaient à l'aise dans le fouillis musical. Durant des morceaux qui ont duré dix bonnes minutes, pas une voix discordante et pas une seule note mal nommée. Ou sont les instituteurs de musique qui peuvent se vanter de tels progrès?

Il est d'ailleurs connu que les aveugles ont une intelligence très vive et sont doués d'un talent d'observation aiguisé. Généralement au bout de quatre ou cinq semaines, ils savent lire et souvent écrire. En plus ce sont des fiers et des ombrageux, dans le beau sens du mot. Rien ne leur est plus pénible que de savoir qu'ils sont à charge de quelqu'un et leur plus grand souhait c'est d'arriver à un degré d'habileté suffisant pour leur permettre de gagner leur vie.

VALEUR ECONOMIQUE DE LA CHARITE

Ainsi, une fois de plus, cette oeuvre de charité catholique résout un autre problème social. L'Eglise prend dans ses bras une classe de malheureux, inutiles à la société, ou plutôt une charge. Elle les instruit, en fait des hommes ou des femmes de cœur et finalement grâce à une instruction patiente, en fait d'excellents travailleurs qui constituent un actif appréciable dans la vie économique du pays.

C'est aussi le point que M. Perron faisait ressortir lorsqu'en répondant à l'adresse des aveugles, il disait: "Je vous remercie, madame la supérieure, au nom du gouvernement et au nom de toute la province pour l'oeuvre que vous accomplissez avec des moyens financiers qui restent un mystère pour nous".

M. Perron ajoutait que le gouvernement provincial, dans ses dons, considérerait avant tout l'institut de Nazareth. Celui-ci accompli une oeuvre de justice sociale en même temps qu'il résout un problème sociologique et économique assez épineux.

M. Perron reconnaît que les locaux de l'institution rue Sainte-Catherine sont trop étroits, qu'il manque de l'air, du soleil et de la lumière.

M. Joseph Beaubien déclare lui aussi qu'il faudra donner aux petits et aux aveugles qui passent leur vie dans l'institution, un peu d'air et que c'est le moins que puisse faire la province que de contribuer à cette mesure d'élémentaire justice.

A. G.

Les aveugles qui s'occupent de musique ont exécuté un joli morceau: "Les cloches", de Jacques Dalcroze. Parmi les visiteurs on remarquait MM. les abbés Carré, P. S.S., J. Lavigne, F.-X. Rabreau, et le R. Frère Labossière.

Voici le texte de l'allocution aux visiteurs au nom des aveugles.

L'assemblée si sympathique et si distinguée de ce soir, tout Nazareth offre la plus cordiale bienvenue. Depuis 1861, l'institution des jeunes aveugles, Nazareth, a ainsi salué souvent ses amis et bienfaiteurs, toujours avec une note d'émotion pour la spontanéité qu'ils apportent à son appel... et notre vénéré fondateur, M. Victor Boussetot, de St. Sulpice, doit sourire sur vous tous, Mesdames et Messieurs, comme il savait le faire si finement jadis à ceux qui venaient l'aider dans les débuts de son oeuvre.

Nazareth vous salue... dans son oeuvre essentielle, c'est-à-dire dans sa partie éducative, le doux et cher Alma Mater où l'aveugle reçoit une instruction qui peut rivaliser avantageusement avec toutes les institutions d'aveugles, même avec celles d'Europe, par la solidité de son programme scolaire.

Nazareth vous salue... dans son Ecole de musique professionnelle et universitaire... celle qui ouvre l'avenir le plus sûr à l'aveugle. Témoins: les Urbain Vézina, les Clark, les Tessier, les Wilson, les O'Brien, les Lamoureux Lachance, les Pruneau, les Guillet, les Cloutier, les Pellerin, les Doyon, les Cusson, sans oublier les talents remarquables en herbe qui grandissent sous l'influence de nos dévoués professeurs.

Nazareth vous appelle... dans son Institut Optométrique, où sous

les soins et la direction de nos médecins éminents, avec le concours de nos religieuses, nous sommes vistes et traités gratuitement.

Nazareth vous appelle... dans son atelier, l'Atelier des aveugles, germe obscur commencé dans le rempaillage des caisses des débuts de la fondation et dans la vannerie, en 1897... humble rameau développé sous l'effort des religieuses et l'endurance des ouvriers et des apprentis en un arbre qui promet d'étendre son abri rémunérateur sur tous ceux que l'art musical ne favorise pas, qui promet de se multiplier en plusieurs branches importantes avant longtemps, si le public veut bien l'arroser de commandes.

Toutes ces oeuvres se développent à merveille malgré l'exiguïté du local. Espérons qu'un jour nous pourrions vous recevoir dans un vaste Nazareth qui donnera plein essor à ses 205 élèves dans le clair soleil, dans l'espace et dans le calme nécessaire aux facultés morales et physiques.

Déjà le gouvernement provincial veut bien nous inscrire au budget de sa munificence; il reste au public bienveillant de suivre son exemple. Béné soit celui qui en prendra la bienfaisante initiative.

Avant de terminer, disons l'honneur et le plaisir que nous avons de recevoir M. Joseph Beaubien et ses invités. M. Beaubien qui est resté si attaché au vieux Nazareth porte un intérêt tout spécial à notre département industriel. L'Atelier des Aveugles lui doit en effet une part assez large des subsides qu'il a obtenus de la Cité de Montréal et du gouvernement pour son Association de l'Aide aux aveugles. Nous lui témoignons ici publiquement notre profonde reconnaissance et nous souhaitons à l'Association qu'il a formée, et dont il est le président, une vitalité intense, une activité vigoureuse qui puissent aider puissamment l'aveugle aux prises avec les luttes de la vie.

Nazareth, Institution des Aveugles.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone, Main 7460).



PAS UN AMATEUR

Le malade — Docteur, avez-vous beaucoup d'expérience dans la bronchite?

Le médecin — De l'expérience! mais, mon cher monsieur, voilà vingt-cinq ans que j'en ai une moi-même!

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

Israël entre chez un marchand de porcelaine:

—Je suis désolé, j'ai cassé la "chole" soupier que vous m'avez vendue l'autre jour. Avez-vous la pareille?

—Certainement.

—Quel prix?

—Vingt-six francs.

—Mais je n'ai pas besoin du couvercle qui est intact. Faites-moi donc une réduction.

—Elle est insignifiante, je vous en avertis.

—N'importe, j'y tiens beaucoup.

—Eh bien, je vous laisserai la soupière sans couvercle à 25 fr. 50, histoire de dire que je vous fais une diminution.

—Mais je me trompe, c'est le couvercle que j'ai cassé... Donnez-m'en donc un neuf, voici cinquante centimes.

UN COMBLE

—Quel est le comble de la bêtise?

—S'arrêter pour se regarder marcher.

—Qu'est-ce qui tourne et ne remue pas?

—Je ne sais pas.

—Du lait.

—Du lait.

CAUSERIE DE
M. MERCIER

LE MINISTRE DES TERRES A PARLÉ DE L'INDUSTRIE DU BOIS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC. DEJEUNER HEBDOMADAIRE DU CLUB DE REFORME, SAMEDI.

Samedi, au club de Réforme M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, a parlé du développement de l'industrie dans la province de Québec.

De toutes nos industries, celle du bois est une des plus importantes. Déjà, sous le régime français, les forêts canadiennes fournissaient le bois nécessaire à l'entretien de la marine royale. Sous le régime anglais, on a commencé l'exportation du bois.

Puis est venue l'industrie de la pâte de bois qui a été une révolution industrielle. C'est en 1812, à Saint-André, que la première fabrique de pâte de bois a été établie. Aujourd'hui, l'industrie de la pulpe occupe une place des plus importantes dans notre province. La province de Québec fournit à peu près la moitié de la pulpe et du papier fabriqués au pays.

Dans la province de Québec, le capital placé dans cette industrie est de plus de cent quatre-vingt-onze millions. Shawinigan, Grand-

Mère, Bromptonville, Kénogami et Windsorville doivent leur existence à l'industrie de la pulpe et à la ville des Trois-Rivières lui doit une large part de sa prospérité. En faisant reculer la forêt, cette industrie a encore favorisé l'agriculture. Le pays tout entier en a bénéficié indirectement.

M. Mercier rappelle que pour préserver cette richesse nationale, le gouvernement de Québec a créé en 1910 un service forestier dont le but principal est d'empêcher l'exploitation abusive.

Grande est l'importance de la forêt au point de vue de conservation du gibier, de la régularisation du régime des eaux et au point de vue climatique.

M. Mercier a aussi parlé des grands travaux de barrage des cours d'eau que le gouvernement actuel a entrepris. "Si l'agriculture nous intéresse à-t-il dit en terminant, l'industrie ne doit pas nous laisser indifférents".

M. Raoul Grohé a remercié le conférencier.

Mort de Mme
Vve Odilon Comtois

Les Trois-Rivières, 2. (D.N.C.) — Mme veuve Odilon Comtois est décédée, samedi, aux Trois-Rivières, à l'âge de 92 ans. Elle était la mère de M. le chanoine J.-A. Comtois, principal de l'école normale des

Trois-Rivières, et elle laisse neuf autres enfants: Mme Zéphyrin Ducharme, de Montréal, le Dr O.-J. Comtois, de Holyoke, Mass, Mmes Uldoric Carignan et Onésime Cloutier, des Trois-Rivières, Mme Raoul Jacques, de Manchester, U. H. Milg Emma Comtois, MM. Lucien, Arthur et Ernest Comtois, des Trois-Rivières.

Ses petits-enfants sont aux nombres de 55, dont saur Saint-Pamphile, (Raphaëlle), de la Congrégation de Notre-Dame, et soeur Alix de Jésus, (Simone), novice chez les Ursulines, de Trois-Rivières.

La défunte laisse aussi 29 arrières-petits-enfants.

Les funérailles ont lieu demain matin, à la cathédrale.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?

Adressez-vous au "Devoir", 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone Main 7460), demandez prix et devis. Nous faisons tous les types d'imprimés (français ou anglais), avec les traductions et rédactions nécessaires.

Partout!
BRIER

Le Tabac
avec un cœur
15 \$
20 \$
80 \$



Cherchez
les Coupons
dans les Capsules

Des centaines de coupons de \$5 et \$1 ont été cachés sous le bouchon de la capsule de nos bouteilles et sont payables au comptant.

Soulevez la mince pièce de liège qui recouvre le fond de la capsule — vous y trouverez peut-être un coupon de \$5.00.

Chacune des capsules ne renferme évidemment pas un coupon — cependant, il y en a des centaines à trouver.

Nous avons toujours été de fervents adeptes du progrès. Frais de toutes sortes, efforts soutenus, rien n'a été épargné pour donner à l'Ale Frontenac Export un degré de qualité suprême.

Demandez-la—Cela en Vaut la Peine

Les coupons sont remboursables dans les épiceries, hôtels et tavernes.

Frontenac
Export Ale

Quelques-uns des
Heureux Gagnants

\$1. et \$25. — M. A. THOMPSON,
166 rue Wolfe, ... Montréal

a reçu \$25.00 supplémentaires pour avoir présenté le premier coupon, après la déclaration de M. Beaubien dans le radio, lors du concert de la brasserie Frontenac, le 29 janvier.

\$5.00—M. J. SMITH,
5 Mansfield, ... Montréal

\$5.00—M. G. ARSENAULT,
620 rue Alma, ... "

\$5.00—M. A. MCCALLUM,
19 Ave. Pierce, ... "

\$5.00—M. E. LONGPRE,
5795 6e Avenue, ... Rosemont

\$5.00—M. EDMOND CLOUTIER,
815 rue Pictou, ... Montréal

\$5.00—M. ALEX. MASON,
3291 rue Ontario, ... "

\$5.00—M. NAP. MARCHAND,
672 rue Alma, ... "

\$5.00—M. ORNSTEIN,
2513 rue Clarke, ... "

\$5.00—Mme J.-E. GREGOIRE,
523 rue Dorchester-est, ... "

\$5.00—Mlle BEATRICE WICKS,
2712 rue Hutchison, ... "

\$1.00—M. MAILLE,
278 rue St-Philippe, ... "

\$1.00—M. S. GLINNON,
Hôtel Corona, ... "

\$1.00—M. H. SAUVE,
227 rue St-André, ... "

\$1.00—M. ROGER LAMONDE,
2420-A rue St-André, ... "

\$1.00—M. R. BOIVIN,
685 rue Alma, ... "

\$1.00—M. A. REMILLARD,
337 rue St-Ambroise, ... "

\$1.00—M. SALOMON BERTRAND,
265 rue Chapleau, ... "

\$1.00—M. E. ST-JACQUES,
97 rue St-Jacques, ... "

\$1.00—Mlle BOULE,
1276 rue Isabeau, ... "

\$1.00—M. ST-AMAND,
3496 rue Rouen, ... "

\$1.00—Mme JOS. GARBANEAU,
923 rue Henri-Julien, ... "

CALENDRIER

Demain: MARDI, 3 février 1925.
Saint-Blaise, évêque et martyr.
Lever du soleil, 7 h 12.
Coucher du soleil, 5 h 43.
Lever de la lune, 12 h 43.
Coucher de la lune, 2 h 38.
Premier quart, le 1er, à 6 h 26m, du soir.
Pleine lune, le 8, à 4 h 49 m, du soir.
Dern. quartier, le 16, à 4 h 41 m, du matin.
Nouvelle lune, le 22, à 9 h 42 m, du soir.
Premier quart, le 31, à 11 h 43 m, du matin.

CHEZ LES PERES FRANCISCAINS

La journée de la presse catholique en l'honneur de St-François de Sales, patron des écrivains catholiques.

Sous la présidence du R. P. Arthur, o.f.m., Gardien du couvent, les RR. PP. Franciscains ont eu hier dans leur église conventuelle de la ville, ce qu'on est convenu d'appeler: "une journée de la presse catholique."

Par le moyen de leurs publications mensuelles: "La Revue Franciscaine", "La Tempérance", ils avaient invité à cette "journée", non seulement leurs Tertulaires, mais aussi tous ceux qui s'intéressent à la question si importante et trop peu comprise de la presse catholique. Leur appel fut entendu. Des quatre coins de la ville on accourut entendre parler de ce sujet tout d'actualité de la presse. Nos omeurs heureux de dire que les orateurs sacrés traitèrent le sujet d'une manière fort pratique et très convaincante.

Le programme de "la journée" comportait des instructions, aux messes, sur le rôle et l'influence de la presse dans le monde: des conférences particulières, l'après-midi et le soir, sur "l'apostolat par le journal, la revue et le livre".

Voici, en résumé, le compte rendu, aussi fidèle que possible, des idées qui ont été développées durant cette journée par les distingués prédicateurs:

AUX MESSES

Dans une vibrante allocution, le R. P. Placide, missionnaire et vicaire du couvent, a parlé du rôle que la presse est appelée à jouer et de l'influence qu'elle exerce dans le monde.

Le R. Père a d'abord rappelé aux fidèles qu'un autographe de Pie IX, datant de 1877, avait bien déjà recommandé les rédacteurs de journaux ou de revues à la protection de saint François de Sales, mais qu'aucun document officiel et public n'était encore émané du Siège apostolique, un tel patronage. Le 26 janvier 1923, Sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant, publiait le mémorandum Encyclique: "Rerum memorabile", où saint François de Sales, évêque de Genève et Docteur de l'Eglise, était solennellement proclamé patron spécial de "toutes les catholiques qui propagent, soutiennent et défendent la doctrine chrétienne." C'est pour célébrer le plus digne anniversaire que les Pères Franciscains ont organisé une journée de la presse catholique.

L'orateur, après avoir dit ce qu'il faut entendre par ce mot de "presse" — un ensemble de publications, qui, sous forme de journaux, de revues, brochures ou livres, propagent ou sont sensés propager des idées, vraies ou fausses, bonnes ou mauvaises — est entré dans le cœur de son sujet et a dénoncé avec une véhémence tout apostolique les méfaits incroyables de la presse jaune. "Cette presse, a-t-il dit à un moment donné, veut passer pour honnête et catholique, car elle ne néglige pas de raconter tous les événements, pieux qui arrivent; mais à côté des comptes-rendus de réunions de piété, elle a l'audace d'exposer avec une répugnance crasse tous les crimes ou attentats qui sont de nature à compromettre l'autorité et la vertu. Ses intentions sans doute ne sont pas mauvaises, car elle a pour but principal de grossir les revenus. Aussi pour arriver à ses fins elle ne craint pas de ramasser tout ce qui traîne dans les rues ou les carrefours pour le servir à ses lecteurs, qui en rient d'un gros rire vulgaire. Toutefois rien n'empêche qu'elle déforme au lieu de former notre peuple."

L'orateur a ensuite longuement parlé des bienfaits de la presse franchement catholique, et indépendamment de tout esclavage, comme de tout parti politique. "Ce qui fait la vertu d'un journal, c'est le souci qu'il met à respecter la vérité, la vertu, l'autorité, la justice et la charité. Il se refuse à respecter ses lecteurs, le journal qui ne craint pas de flageller le vice, de louer la vertu, de revendiquer les droits lésés, de défendre sa mère la Sainte Eglise; et cette œuvre de défense religieuse, patriotique et nationale, il la prône énergiquement, au risque même de voir diminuer la clientèle. Sa mission, c'est de semer la vérité et de démasquer l'erreur. Il accomplira au prix des plus grands sacrifices, car il a des principes chrétiens, et il y tient assez pour ne pas les vendre au plus offrant." Le prédicateur a terminé son instruction, en demandant aux fidèles d'encourager et de soutenir pécuniairement, selon leurs moyens, des journaux, des revues, des publications qui se consacrent à la défense de nos plus chers intérêts religieux et nationaux. "Encouragez donc, je vous en supplie, termine l'orateur, la bonne presse, qui s'inspire toujours, sans se démentir jamais, de l'esprit chrétien. Que cette presse s'appelle "Le Devoir", "L'Action catholique", "Le Droit", "La Revue Dominicaine", "La Revue Franciscaine" — Le Canada Français" peu importe, vous savez bien qu'il s'agit de la presse catholique, note authentique de la fabrique, elle mérite vos sympathies, vos encouragements et vos amonitions."

DANS L'APRES-MIDI

Depuis quelques années l'initiative missionnaire, l'écriture distinguée et goûtée par le R. P. Hugolin était restée silencieuse; sa plume se refusait à produire une œuvre quelconque. Voilà que l'heure du réveil a sonné! Bientôt en effet

paraîtra un de ses volumes, plein d'idées et d'intérêt comme il a le secret d'en faire! Ne manquez pas de vous procurer *Horizons et pensées*, aussitôt qu'il sera en vente!

Tous ceux qui ont entendu hier après-midi le R. Père Hugolin — et ils étaient nombreux, car l'église était remplie à sa pleine capacité — ont reconnu le lueur d'autrefois, prêchant avec un zèle de feu et une éloquence entraînant les "méfaits de l'alcool" et les "bienfaits de la tempérance".

Le R. P. Hugolin a été on ne peut plus pratique dans sa conférence sur "la presse". Procédant par tableaux et par comparaisons, à la manière des vieux missionnaires rompus au ministère de la prédication, il a exposé aux fidèles de la manière la plus saisissante l'inconcevable médiocrité de la presse jaune, parce qu'elle avait généralement à son service trop d'incompétents, si on excepte les rédacteurs en chef.

Puis il s'est souverainement indigné contre une foule de collaborateurs, qui sont absolument incapables au journalisme. "Que penser, s'écria le vaillant missionnaire, d'un avocat, d'un médecin, qui voudraient pratiquer le droit, la médecine, sans avoir au préalable acquis les connaissances nécessaires pour remplir au moins convenablement les obligations de leur profession? Ou est, je vous le demande, la préparation spéciale des journalistes, qui devra les rendre aptes à prononcer des jugements sûrs et justes sur les événements et les choses? Et pourtant ces incompétents produisent des articles qui commandent l'opinion publique! Voyez-vous entre quelles mains un pays, une province, une ville, peuvent tomber? Quelle pitié!"

Et le prédicateur parle sur ce ton pendant près de 40 minutes, avec conviction et verve. A la fin de sa conférence, il a émis le vœu qu'un comité de propagande soit formé, en vue de venir en aide aux Pères, qui se consacrent à la diffusion de la bonne presse. Il a demandé instamment le concours de toutes les bonnes volontés, afin de favoriser et de développer le mouvement de la presse catholique. "Aujourd'hui, dit-il, ce n'est pas comme autrefois: chacun est assez intéressé pour faire un peu de lecture. Procurez-vous donc un livre intéressant et utile, un bon journal, capable de vous éclairer et de vous renseigner."

LE SOIR

Devant un auditoire d'élite, le R. P. Placide a relevé, le soir, quelques points pratiques et a suggéré des résolutions à prendre en faveur de la presse catholique.

"Réfléchissons bien, s'écrie le R. Père, au but peu avouable que poursuivent les journaux jaunes: faire de l'argent, grossir les bénéfices, au mépris parfois des principes les plus sacrés! Voilà leur but par trop vénaal! Pas à l'attendre, si n'hésitez pas à prendre n'importe quel moyen. Pour nous, qui voulons soutenir le grand mouvement en faveur de la presse catholique, nous devons énergiquement réagir contre cet état de choses, en essayant de faire l'éducation de notre peuple, qui ne voit pas assez clairement la nécessité absolue d'une presse indépendante et catholique."

Dans une dernière considération, il prouve, par des faits relativement récents, combien certains journaux sont si peu de relater les faits avec exactitude et vérité. "Mais d'ailleurs, qui ne constate, dit-il, combien la lecture des journaux à sensation est une lecture avilissante et dégradante pour les facultés intellectuelles et morales. Il faut, à tout prix, combattre l'influence de plus en plus pernicieuse de cette presse, qui fait perdre à plus d'une âme le sens moral, qui pervertit le cœur, qui fausse les consciences et qui compromet souvent le salut éternel."

Il faut savoir gré aux RR. PP. Franciscains du mouvement évangélique qu'ils viennent d'activer en faveur de la presse catholique. Ne leur ménageons pas non plus nos plus sincères félicitations pour le zèle éclairé et le dévouement inlassable qu'ils mettent toujours à suivre les directions du Saint-Siège et d'avoir un peu partout d'ardents et de fidèles imitateurs. Unis dans une même pensée de charité et d'action, tous les ouvriers du bien travaillent ensemble à neutraliser les efforts des ouvriers du mal.

On fera deux comités avec Témiscouata

Rivière-du-Loup, 2. — Une délégation composée de M. Eugène Gombout, M. Lizotte, maire de St-Eloi; du Rev. Erst, Gagnon, de Notre-Dame-du-Lac; du Rev. Pierre Saindon, de St-Eusèbe; de M. Rioux, maire de St-Jean-de-Dieu; de M. Fraser, maire de l'Isle-Verte, N.-D.-des-Sept-Douleurs; de M. le Dr Gôté, de Cabano; de M. Rioux, maire de Trois-Pistoles; de M. W. Morel, maire de St-Rose-de-Dégel; du Dr Dubé, de Notre-Dame-du-Lac; de M. Jos. Viel, de St-Michel de Squatic; et de plusieurs autres s'est rendue auprès de M. Taschereau, premier ministre, pour lui demander de diviser le comté de Témiscouata pour les prochaines élections provinciales.

M. Eugène Gombout a présenté la délégation et a appuyé sur le fait que tout le monde veut la division du comté, parce qu'il est très grand et que les intérêts du bas et du haut ne sont pas les mêmes. La réponse du premier ministre donne la certitude que la chose va se faire.

Le tramway dans Saint-Paul

LES CITOYENS SE PLAIGNENT D'ETRE SACRIFIES POUR DES MUNICIPALITES ETRANGERES — LE CIRCUIT NOTRE-DAME-VILLE-EMARD

Les contribuables du quartier Saint-Paul se présenteront demain matin devant les membres de la Commission des tramways, pour revendiquer un meilleur service de tramways dans le quartier. Ils réclament un service rapide, sur le circuit Notre-Dame-Ville-Emard, de quatre minutes aux heures régulières et de deux minutes aux heures d'engorgement, c'est-à-dire de 6 h. à 8 h. le matin et de 5 h. à 7 h. le soir.

M. J.-B.-A. Angrignon, échevin du quartier, sera le porte-parole de la délégation. Parmi les arguments invoqués, on relève les suivants contenus dans une requête signée par des centaines de citoyens:

Lors de l'installation des voies de tramways dans le quartier, en 1919, la compagnie donnait un service à peine suffisant pour la population; depuis, la population s'est accrue considérablement et la compagnie, au lieu de multiplier le nombre des voitures, l'a réduit notablement.

Sous prétexte de remédier aux retards que subissent ces voitures aux passages à niveau des chemins de fer à Saint-Henri, la compagnie ordonne souvent à ses employés de retourner vers la ville avant d'atteindre le pont du canal Lachine, et cela, après que la voie est libérée de tout obstacle. Les citoyens de la rive sud du canal ne sont aucunement responsables de ces retards occasionnés par le passage des trains et des bateaux; ils ne voient aucune raison d'être sacrifiés par la compagnie jusqu'à attendre vingt ou vingt-cinq minutes des tramways qui les conduisent à l'atelier après l'heure assignée pour leur travail et qui les contraignent de renoncer forcément à une partie de leur salaire.

Il paraît étrange que les citoyens de la métropole soient négligés quand des municipalités étrangères, qui ne versent pas un sou de taxe à Montréal, comme Verdun et Westmount, sont servis à souhait par la compagnie des tramways; les revendications de ces municipalités sont toujours reconnues par la compagnie, alors qu'un grand nombre de leurs résidents possèdent des automobiles qui leur facilitent l'accès au centre de la ville.

Les ouvriers sont dépourvus de ces moyens luxueux de transport, et ce sont eux pourtant qui alimentent la caisse de la compagnie en lui fournissant sa clientèle la plus nombreuse et la plus assidue.

En conséquence, les requérants, ajoute la requête, demandent que la compagnie accorde un service de quatre minutes aux heures régulières et de deux minutes aux heures d'engorgement, c'est-à-dire de 6 h. à 8 h. le matin, et de 5 h. à 7 h. le soir, sur le circuit Notre-Dame-Ville-Emard.

COURTES NOUVELLES

Toronto, 2 (S.P.C.) — Le *Globe* en éditorial, dit que l'excursion de la "bonne entente" passera dans l'histoire. Il dit qu'il reste à recueillir la bonne volonté qui résultera du fait qu'on comprend mieux le Canada français et la population qui l'habite. Il dit que tous les délégués sont revenus déterminés à promouvoir l'évangile de la bonne entente entre les deux provinces.

Welland, 2 (S.P.C.) — Une tempête de neige a complètement désorganisé le système de transport dans toute la péninsule et la ville de Welland a été isolée de toute communication avec les autres parties du pays, hier. Sur les routes, la neige est tellement considérable que tout trafic est impossible.

Paris, Ont. 2 (S.P.C.) — Plusieurs orateurs à la réunion annuelle de l'Association de Brant, samedi, ont exprimé l'opinion que la dissolution prochaine du parlement est dans le domaine des événements possibles.

Londres, 2 (S.P.A.) — On a ressenti un léger tremblement de terre dans Cornouailles et dans les îles de la Manche, hier. Il n'y a eu aucun dommage.

Londres, 2 (S.P.A.) — Une dépêche de Constantinople annonce que le ministre grec en Turquie, M. Politis, a eu une entrevue d'une heure avec le ministre des affaires étrangères concernant l'expulsion du patriarche de l'Eglise orthodoxe grec, que.

Le Canadian Railway Club

Le Canadian Railway Club a tenu son banquet annuel, samedi soir, au Windsor, sous la présidence de M. C. E. Brooks, du réseau national. M. E. W. Beatty, président du Pacifique-Canadien, et le maire Duguet étaient au nombre des invités d'honneur.

Il n'y eut qu'un seul discours, celui du président. Le programme a consisté en chanson, danses et autres exécutés par des artistes locaux.

Funérailles civiques au lieutenant Desjardins

Les autorités municipales feront des funérailles civiques au lieutenant Wilbrod Desjardins, de la brigade des incendies, mort victime de son devoir.

M. Caron premier ministre?

Québec, 2 (D.N.C.) — La rumeur va s'accroissant dans les cercles politiques, que M. Taschereau se retirera de la politique vers la fin de la session, pour raisons de santé. M. Caron serait appelé à recueillir sa succession comme premier ministre.

Un anniversaire

Il y a un an aujourd'hui que le Service de librairie du "Devoir" fonctionne à toute vapeur. Ses débuts furent modestes. Il avait un jour'hui il est l'un des services de librairie les plus importants de la province. Maintes fois il a étonné les éditeurs par ses exceptionnelles facilités de placement.

Le Service de librairie n'a pas la présomption de s'attribuer le mérite de son succès. Il sait qu'il le doit en très grande partie, pour ne point dire au total, aux amis de l'œuvre qui lui ont fait de la propagande, aux lecteurs intelligents qui comprennent l'importance capitale de la bonne lecture et qui, tout en répandant le journal, tiennent aussi à alimenter son service de librairie. Ce service est pour le journal une source claire de revenus, mais il a une autre portée d'un intérêt général. Il permet de répandre le goût de la bonne lecture qui est encore le meilleur sinon le seul antidote connu à la mauvaise lecture.

Merci donc à nos amis et qu'ils continuent! Le succès n'est-il pas le plus précieux des encouragements? Or le succès du Service de librairie a été, encore une fois, complet. On ne pouvait désirer rien de mieux pour les premiers douze mois. Mais qui n'avance pas recule; et il faut que ce succès s'accroisse. A nos amis de se le dire.

Voici trois idées à retenir: Le Service de librairie du Devoir ne vend que de bons livres; Il les vend à aussi bon compte que les librairies qui offrent de tout comme la presse jaune;

Il dispose de facilités extraordinaires de distribution, grâce auxquelles il remplit les commandes avec une célérité très prise de ses clients, tant en ville qu'en dehors de la ville.

Ajoutons qu'en ville il livre contre remboursement, remplissant le jour même, pourvu qu'elle lui parvienne avant midi, les commandes par téléphone.

Suivez ses annonces! Adresse: 336, rue Notre-Dame est. Téléphone: Main 7460. Case postale: 4020.

EN COUR DE POLICE

Jack Gittelson et Lester Benson, les deux individus arrêtés aux Etats-Unis pour le brigandage contre les voitures de maille, au mois d'août dernier et qui ont été extradés récemment, ont été traduits en Cour de police, où ont eu lieu l'interrogatoire et le procès. L'enquête préliminaire a été fixée au 9 février.

Barney Shukal et Louis Wrulofsky qui ont été condamnés il y a quelques mois par le juge Lacroix à 14 ans de pénitencier et à quelques coups de fouet pour le brigandage contre le payeur de la *Standard Ship Company*, et auxquels la Cour d'appel a accordé le droit à un nouveau procès, ont été traduits ce matin en Cour de police. Le procès a été fixé au 10 mars prochain.

J. Nicola a été accusé de quatre cambriolages à Montréal-Ouest. Il a été arrêté hier par le chef Hunter, après un brigandage. L'enquête préliminaire aura lieu le 10 février prochain.

La sentence dans le cas du Dr Roch sera rendue le 9 février prochain.

Dix personnes ont comparu en Cour de police ce matin, accusées de vente illégale de liqueurs. Neuf ont été condamnées à cent dollars de prison et aux frais ou à un mois de prison et à défaut d'amende, à trois autres mois de prison.

Pour l'âme du capitaine Cinq-Mars

Québec, 2 (D.N.C.) — Un libéra a été chanté, samedi après-midi, à St-Cœur de Marie, pour le repos de l'âme du capitaine E.-E. Cinq-Mars, dont les funérailles ont eu lieu, ce matin, au Cap-Santé.

La présence des militaires, la sonnerie du "Last post", la salve de mousqueterie, ont rendu l'impressionnante la cérémonie du transport des restes mortels du capitaine Cinq-Mars du domicile du son frère, M. Alonzo Cinq-Mars, à la gare du C. N.R.

LE TEMPS

Toronto, 2 (S.P.C.) — La pression est élevée au-dessus du Nord-Ontario tandis qu'elle est basse au-dessus des provinces de l'est. Température prévue: Grands Lacs, Ottawa et Saint-Laurent: Neige aujourd'hui. Froid demain. Golfe et Rive Nord: Froid et neige aujourd'hui et demain. Provinces maritimes: Neige aujourd'hui et demain. Lac Supérieur: Beau et très froid. Plus doux demain. Manitoba et Saskatchewan: Beau et doux. Alberta: Beau et assez doux.

L'ouverture des Assises

LA CEREMONIE A EU LIEU CET AVANT-MIDI — SIX PREVENUS ACCUSES DE MEURTRE — REGLE SEVERE POUR CEUX QUI NE SE PRESENTENT PAS DEMAIN

Le premier terme annuel des assises criminelles s'est ouvert ce matin sous la présidence du juge Wilson, avec les formalités d'usage. Le juge a donné ses instructions au grand jury après l'appel nominal. Il y a six prévenus qui sont accusés de meurtre. Ce sont Christopher White, accusé du meurtre de William Clark, Harrison et Alfred Deschambault, accusés du meurtre du restaurateur Beauvais, et Alexandre Sweezy et Arthur Evans accusés du meurtre de Miss Mary Kelly.

A l'ouverture de la séance, après les salutations d'usage, l'appel des prévenus a eu lieu. Une quinzaine étaient absents. Lors du dernier terme, le juge Wilson avait déclaré que si, au prochain terme, les prévenus négligeaient de se rapporter, il confisquerait les cautionnements et que les accusés seraient obligés de rester en prison jusqu'à instruction de leur procès.

Me Joseph Archambault a demandé au juge Wilson d'ajourner la comparution des quinze accusés absents. Il a annoncé que demain, il demanderait la forfaiture du cautionnement des prévenus qui ne se présenteront pas et leur emprisonnement jusqu'au procès. Le juge a déclaré qu'il se rendrait à la requête de la couronne et que ses décisions seront sans appel.

En conséquence, les prévenus qui seront appelés demain et qui ne se présenteront pas seront emprisonnés et leur cautionnement déclaré forfait.

Quelques accusés ont demandé ce matin la permission de subir leur procès devant un juge de la Cour des sessions. Le juge a refusé. Lors du dernier terme, le juge avait déclaré que l'option pour procès expéditif devant la Cour des sessions devait être prise huit jours avant l'ouverture du terme. En conséquence, sur instructions de Me Joseph Archambault, tous les accusés intéressés ont été prévenus un mois à l'avance par avis spécial.

Un emprunt du Canada à New-Mork

New-York, 2. — Le Dominion du Canada conclut des arrangements avec un syndicat dirigé par Dillon Read and Company, pour un emprunt de \$35,000,000 pour le compte des chemins de fer nationaux du Canada. Il est entendu que la financer sera divisée en deux parts, l'une en titres à brève échéance et l'autre en obligations pour une plus longue période.

L'offre, qui sera faite cette semaine, sera la première des Chemins de fer nationaux du Canada sur le marché américain cette année. Le gouvernement du Dominion avait étudié les deux marchés de New-York et de Londres. Son choix se serait arrêté sur la place américaine qui offrait un meilleur taux d'intérêt.

Le Canadian-National avait emprunté \$55,000,000 aux Etats-Unis l'année dernière: \$20,000,000, trois ans, 4 pour cent; \$9,000,000 d'obligations de matériel, vendues à la fin de juillet, \$26,000,000, trente ans, 4 1/2 pour cent.

Offre de participation aux bénéfices

Londres, 2 (S.P.A.) — D'après la *Westminster Gazette*, la Fédération des constructeurs de navire aurait offert aux ouvriers de fixer les salaires sur une base de participation aux bénéfices. C'est une alternative offerte aux demandes des employés que les propriétaires de chantiers ont refusés à cause de la dépression dont souffre cette industrie. Tous les livres des compagnies seraient mis à la disposition des employés qui pourraient les faire examiner à loisir par leurs représentants.

A Constantinople

Londres, 2 (S.P.A.) — Une dépêche de Constantinople dit que la plupart des prêtres et des prêtres grecs orthodoxes seront expulsés comme l'a été leur patriarche parce que la plupart d'entre eux sont dans la catégorie des Grecs échangeables contre des Turcs d'après le traité de Lausanne.

Aux protestations des Grecs, les fonctionnaires turcs répondent qu'ils ont manifesté plus d'égard envers le patriarche grec qu'ils ne l'ont fait pour leur propre calife. Ils disent que les prêtres grecs qui sont choisis entre des personnes autorisées à rester à Constantinople seront tous respectés.

Le groupe David l'emportera

Les élections de la Jeunesse Libérale promettent d'être fort contestées. Il y a une sorte de scission entre deux groupes dont l'un s'appuie M. Athanase David et l'autre M. Perron. Un petit groupe de conciliateurs s'est interposé: mais on pronostique un complet échec à la réconciliation. On prévoit que le groupe David l'emportera avec une grosse majorité. Chaque groupe a placé des candidats à tous les postes.

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 12.
Même date l'an dernier, 16.
Minimum aujourd'hui, 8.
Même date l'an dernier, 6.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.15. 11 heures a.m. 30.12.
Midi: 30.08.

Manifestation à Saint-Brieuc

TRENTE MILLE BRETONS ONT ASSISTE A UNE GRANDE ASSEMBLEE CATHOLIQUE DIRIGEE PAR MGR SERRAND ET LE GENERAL DE CASTELNAU

Saint-Brieuc, France, 2 (S.P.A.) — Trente mille Bretons catholiques ont assisté à une manifestation dirigée par l'évêque de Saint-Brieuc et le général de Castelnau.

Après une procession devant le monument aux soldats et plusieurs discours, l'assemblée a adopté une résolution protestant fortement contre la reprise des différends religieux. On a demandé au gouvernement de respecter les promesses qui ont été faites aux Alsaciens-Lorrains de maintenir l'ambassade au Vatican, de rappeler les lois contre les ordres religieux et de respecter les droits des citoyens français et les libertés des catholiques.

UN DISCOURS DE M. HERRIOT.

Paris, 2 (S.P.A.) — Au Trocadéro, hier soir, M. Herriot a déclaré que la paix est le principe qui guide la vraie démocratie et qu'elle inspirera toujours son gouvernement. Cette réunion avait été organisée par un comité qui se propose d'ériger un monument à la paix sur l'un des champs de bataille en faillite de la guerre.

M. Herriot s'est dit orgueilleux de deux actions: celle d'avoir introduit le principe d'arbitrage dans la convention de Londres et celle d'avoir accepté le protocole de Genève. Il dit que c'est une source d'orgueil pour la France d'avoir été la première nation à signer ce dernier document. On ne pourra plus dire, a-t-il ajouté, que la France est une puissance qui médite de provoquer la guerre. Elle ne veut ni conquête, ni annexion, ni extension. Mais le temps est venu qu'elle soit libérée de cette horrible crainte pour sa sécurité et qu'elle puisse poursuivre les nobles buts de la démocratie. Il a dit qu'il faut autant de persévérance pour réaliser la paix que pour conduire la guerre. Il a demandé à chacun et à chaque peuple d'y contribuer.

A WALL STREET

New-York, 2. — Par suite de nouvelles avances dans les prix de l'huile brute, les titres du pétrole ont repris leur avance, en ouverture, ce matin, à Wall Street. De fortes commandes d'achat ont été données pour de tels titres que le Marland, le Pacific, le Pan-American, le Phillips et l'Union of California.

Le Frisco et la préférence Missouri Pacific et la "Katy" dirigeaient l'avance des ferroviaires du sud-ouest. Les transports étaient aussi actifs. Le General Electric, ex-droits, faisait 24 1/4. La déduction d'environ 67 points, que ce cours indique représente la valeur des parts d'obligations qui sont distribuées.

Plus tard un certain nombre d'industriels se sont joints au mouvement de hausse. La demande s'augmentant en est venue à inclure des ferroviaires comme le Louisville and Nashville et le Jersey Central. Les titres chimiques, y compris les titres de l'American Agricultural, et des spécialités industrielles telles que l'U. S. Cast Iron Pipe et le U. S. Industrial Alcohol et le Standard Oil. Plus d'une douzaine de titres du pétrole ont touché leurs nouveaux hauts pour l'année, par suite d'une nouvelle hausse de 25 sous le baril pour l'huile brute. Le Commercial Solvents B est tombé de quatre points. Les changes étrangers ont ouvert fermement.

La Crown Life

La Crown Life Insurance Co. vient de clore son meilleur exercice et en même temps cette compagnie d'assurance entre dans sa vingt-cinquième année. L'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu aujourd'hui à Toronto, au 59 de la rue Yonge, sous la présidence de M. R. Somers.

Le rapport financier pour l'année 1924 a été présenté par M. H.-R. Stephenson, gérant général.

Les polices en vigueur ont augmenté de \$21,338,339 en 1919 à \$50,611,214 en 1924; l'actif est passé de \$2,871,714 à \$6,311,302; les recettes ont augmenté de \$880,260 à \$1,999,081.

Les nouvelles polices émises en 1924 représentent une valeur de \$15,594,184, le plus fort chiffre dans l'histoire de la compagnie. L'augmentation, comparativement à 1923, est de 20 pour cent.

Les recettes de l'année se totalisent \$1,999,081, dont \$1,574,145 pour les primes et \$424,935 pour les intérêts, le loyer et les profits. Les recettes nettes, déduction faite de tous les déboursés, s'élèvent à \$781,807.

L'actif est passé au cours de l'année de \$5,472,666 à \$6,311,302. Les placements sur obligations n'ont guère varié à \$1,360,724. La compagnie a surtout placé sur hypothèque, au cours de l'année, ce genre de placement étant sûr et offrant un bon rendement. Le placement hypothécaire est maintenant de \$3,123,157. Quoique le taux de l'intérêt soit à la baisse, le rendement moyen des placements de la Crown Life a été de 6.77 pour cent, sans tenir compte de la vente des valeurs, car le taux d'intérêt se trouverait alors porté à 7.70 pour cent.

Décès

LALIME. — A Montréal, le 31 janvier 1925, à l'âge de 79 ans, est décédé J.-B. Lalime, autrefois de Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église de l'Immaculée-Conception.

La Pologne

CAUSERIE DE M. JEAN DESY
VENDREDI SOIR AU CERCLE
D'ACTION FRANCAISE.

M. Jean Desy a prononcé vendredi soir à la salle Saint-Sulpice une intéressante conférence sur la question de la "Renaissance polonaise". La séance avait été organisée par le Cercle d'Action Française de l'Université de Montréal.

Parmi l'assistance on remarquait sir Lomer Gouin, ainsi que le conseil de Pologne.

M. Jean Lesage a présenté le conférencier. Il a fait ressortir tout ce que l'hostilité entre le professeur et l'élève peut avoir de malheureux et de funeste pour ce dernier. Car l'enseignement du professeur ne devient très fructueux souvent que lorsque les relations de bonne camaraderie existent entre le professeur et ses élèves.

Voici le résumé de la conférence de M. Jean Desy:

M. JEAN DESY

La Pologne, dit M. Desy, fut colonisée, sa population différenciée, trahie par les puissances, abandonnée de tous les peuples, dépeuplée de ses territoires, martyrisée, la nation polonaise agonisa dans le silence et l'oubli. Elle avait pourtant rendu à l'Europe d'éclatants services en la protégeant des invasions turques et mongoles. Elle avait défendu le christianisme contre l'orthodoxie et le luthérianisme. Grande puissance politique, elle avait été une grande puissance intellectuelle. Elle fut perdue par ses qualités autant que par ses défauts. Idéaliste, tolérante, libérale, confiante, elle fut attaquée et démembrée par l'Autriche, la Prusse et la Russie. Riche en blé, en forêts, en pâturages, en mines, la plaine polonaise sillonnée par de grands fleuves est ouverte de tous les côtés. Dépourvue de frontières naturelles, elle était un objet de convoitises et un champ clos de rivalités. Les trois puissances concurrentes n'ont tenu aucun de leurs engagements, aucune de leurs promesses envers les Polonais. Sous la domination autrichienne, la nation polonaise fut l'objet de vexations jusqu'en 1907. A cette époque, l'Autriche abandonne la manière forte et tâche de corrompre les Polonais en les accablant de titres et d'honneurs. Malgré certaines déflections, la Pologne autrichienne demeure un centre de résistance nationale avec ses deux Universités de Cracovie et de Lvov.

La Russie, dès 1819, se montre féroce et hostile envers les polonais. Les écoles sont russifiées. Les Polonais, hommes, femmes, vieillards, enfants sont déportés, torturés, persécutés de toutes manières. Les églises, les monuments publics, vers 1905, se transforment en prisons et en charniers. La police cambriole et lèche même, le 29 janvier 1905, dans Varsovie, des bandits libérés avec l'ordre de massacrer et de piller. On attaque avec frénésie la religion catholique. L'Université de Varsovie est fermée, le russe est proclamé langue officielle. On traque les livres et les journaux polonais. Les écoles primaires végètent. Cent monastères d'hommes sont supprimés en 1864. On torture des catholiques et des unités pour les forcer à abjurer leur foi.

La persécution prussienne est pire que la persécution russe parce qu'elle ne ralentit jamais. Les Allemands veulent supprimer la nationalité polonaise à qui on interdit l'accès de toutes les fonctions publiques. On fait entrer en Pologne prussienne des colons allemands. Les Polonais sont extradés. On veut leur substituer des agriculteurs prussiens protestants. En 1908, la Commission de colonisation obtient le droit d'exproprier toute propriété foncière. La persécution contre la langue et la religion est incessante. On sévit contre les catholiques, on emprisonne les prêtres, on proscriit l'emploi du polonais dans tout l'enseignement et même dans les réunions privées. La religion doit être enseignée en allemand aux Polonais et l'on voit les maîtres allemands battre jusqu'au sang les petits Polonais qui refusent de dire leurs prières en allemand.

Pendant la guerre, les Allemands affament la population polonaise de Galicie et de Russie.

En 1921, la Pologne est redevenue indépendante et libre. Elle doit sa survie politique à la renaissance de son esprit national. Les écrivains, les artistes, les prêtres ont compris qu'il fallait sauver la race par le culte du patriotisme et, sans rien sacrifier des traditions, engager contre les oppresseurs la lutte dans le domaine économique, social et scientifique. Malgré tous les obstacles, l'instruction s'est développée. Un grand effort industriel et agricole fut tenté avec succès. Obstins à vivre, les Polonais ont enduré toutes les souffrances avec résignation, confiants dans le triomphe de leur cause. La persécution a régénéré l'âme de la Pologne, raffermi sa foi et maintenu intacte sa volonté de survivre.

La convention du Nid-du-Corbeau

Winnipeg, 2, (S.P.C.) — Trois avocats éminents ont partis d'Ottawa, samedi, pour plaider la cause des provinces de l'Ouest devant la Cour suprême, le 3 février, dans l'appel au sujet de la convention du Nid-du-Corbeau.

Ce sont M. H. J. Symington, c.r., qui représentera les trois provinces des prairies, M. G. G. McGeer, de Vancouver, qui occupera pour la Colombie-Anglaise, et M. Sydney W. Woods, c.r., délégué par les Boards of Trade d'Edmonton et de Saskatoon.

Nommé chef des ingénieurs

Ottawa, 2, (S.P.C.) — La commission du service civil annonce la promotion de M. F. L. Simons, d'Ottawa, assistant-ingénieur de la commission des chemins de fer, au poste d'ingénieur en chef de la commission.

M. A. H. K. Drury, de Winnipeg, succède à M. Simons comme assistant-ingénieur en chef.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

A LACHINE

Les syndicats catholiques et nationaux de Lachine ont fondé le 11 janvier dernier, une caisse populaire semblable à celle que possèdent les syndicats de Montréal. L'Union Régionale, représentée par M. l'abbé A. Boileau et M. G. Tremblay, a procédé à cette fondation nouvelle.

La nouvelle caisse commence à fonctionner ce soir, à 8 h. 30, aux locaux généraux des syndicats, angle St-Louis et 15e avenue. Elle a obtenu à date un merveilleux succès. Dans le seul après-midi de la fondation, les sociétaires ont souscrit \$1,175.00 de capital social.

Voici les officiers de cette caisse: président, J. Comeau; vice-président, J. P. Dubreuil; secrétaire, A. Vanasse; trésorier, P. Larin; directeurs: MM. A. Lauzon, A. Laroche, H. Levac, O. Chartier, A. Durocher. Ces neuf officiers forment le conseil d'administration.

Commission de crédit: MM. A. Bissonnette, E. Rousseau, A. Mallette.

Commission de surveillance: M. L. Ménard, A. St-Germain, D. Bergeron.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique et national des plombiers se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. M. Dieumegarde. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le syndicat catholique des pressiers de journaux s'assemble ce soir, à la suite no 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. M. Jos. Comeau, agent d'affaires, donnera un rapport sur les activités du syndicat. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES MAÇONS

Le syndicat catholique des maçons s'assemble ce soir, à la salle no 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. R. Binette, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport des officiers.

Le lieutenant Desjardins succombe

CE POMPIER QUI AVAIT ETE PRIS SOUS LES DECOMBRES EN COMBATTANT L'INCENDIE DE LA RUE LEMOYNE, MEREDELLI, EST MORT HIER MATIN A L'HOPITAL GENERAL.

Le lieutenant de pompiers Wilbrod Desjardins a succombé à ses blessures hier matin, à l'Hôpital Général, à 1 heure et 45 minutes.

Le lieutenant Desjardins avait été pris sous les décombres en combattant l'incendie de la rue Lemoyne, mercredi soir dernier, et n'avait été retiré qu'au bout de huit heures d'immobilité, dans un froid intense. Lorsque ses camarades l'ont retiré, ses jambes étaient prises dans un bloc de glace qu'il a fallu briser à coups de hache.

A l'hôpital, les médecins ont fait par deux fois la transfusion du sang, mais Desjardins était trop faible. La seconde opération de transfusion de sang a été faite samedi. Le blessé a réagi faiblement puis est retombé presque aussitôt dans le même état de faiblesse.

Samedi soir, Desjardins a reçu la visite du Frère André, qui était un grand ami du lieutenant. Il l'a supplié de prier Dieu de l'épargner pour ses enfants. Le mourant a gardé conscience jusqu'à la dernière heure, puis il s'est endormi tranquillement dans son dernier sommeil, entouré de sa femme et de ses camarades.

Il était âgé de 33 ans. Il laisse une femme et cinq enfants. Rolland, Lucien, Thérèse, Marcel et Madeleine. Le plus âgé a à peine dix ans.

Le lieutenant Desjardins était dans la brigade de pompiers depuis 13 ans, et promu au poste de lieutenant depuis 1918.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église Saint-Denis, au coin des rues Des Carrières et Laurier. Une escouade de pompiers en uniforme assisteront au service ainsi que des représentants officiels de la ville.

Les drapeaux ont été mis en berne à tous les postes de pompiers et ne seront enlevés qu'après les funérailles.

Ils doivent se sauver par la fenêtre

M. Z.-I. Delorme, gérant de la succursale de la banque d'Hochelaga, à Roxton Pond, a dû sauter du second étage de sa demeure, ainsi sa femme et sa belle-sœur, Mlle G. Monty, pour échapper aux flammes. Heureusement, tous trois ont sauté dans un banc de neige et ne se sont infligé aucune blessure. Mlle Monty s'est aussitôt élancée dans le local de la succursale, situé au-dessous du logis, et a réussi à enlever tous les papiers de valeur contenus dans le coffre-fort, ainsi que les registres et livres d'entrées.

Nos revenus diminuent

Ottawa, 2, (S.P.C.) — Les revenus des douanes et de l'accise au cours du mois terminé samedi ont été de \$5,782,969 de moins qu'en 1924. Le total des droits d'importations, des taxes d'accise, des droits d'accise et des impôts divers durant le mois a été de \$17,923,359. Pour les dix mois du présent exercice, les revenus ont été de \$204,322,075, une diminution de \$48,526,988 comparativement à l'exercice précédent.

Le rendement de janvier accuse aussi une diminution sur décembre où il fut de \$19,693,478.

UNIVERSITE DE MONTREAL

(FACULTE DE PHILOSOPHIE)
Horaire de la semaine du 2 février:

I. Cours régulier
Lundi, 7 h. 30 p.m. — Droit social. Prof. Pineault: "Relations entre l'Eglise et l'Etat IV".
Mardi, 7 h. 30 p.m. — Ethique. Prof. Gauthier: "Moralité II".
8 h. 30 p.m. — Psychologie. Prof. Pineault: "Immortalité de l'âme humaine VI".
Vendredi, 7 h. 30 p.m. — Histoire. Prof. Forest: "Positivisme II".
8 h. 30 p.m. — Droit social. Prof. Pineault: "Sujet du pouvoir civil II".

II. Cours spécial
Samedi, 8 h. 30 a.m. — Histoire. Prof. Forest: "Bergson I".
9 h. 30 a.m. — Ethique. Prof. Gauthier: "Moralité II".

Ils l'échappent belle

Deux balayeurs de neige, Ernest Paré, 1851, rue Cadieux, et un camarade, ont échappé à la mort, samedi matin, par bonheur inouï. Ils étaient à débayer la toiture de l'église Saint-Jean-Baptiste, située au coin des rues Rachel et Drolet, lorsque le morceau de glace sur lequel ils se trouvaient a glissé. Paré a été lancé dans les airs et après être tombé sur la toiture du vestibule, est tombé à quatre-vingt pieds plus bas. Heureusement, il est arrivé dans un énorme banc de neige et s'est relevé galement en se secouant et sans la moindre égratignure. Son compagnon s'était accroché au rebord de la toiture. Pendant qu'on appelait les pompiers, il a réussi à se hisser sur le toit et à regagner la terre ferme.

Une femme attaquée et volée

Mme Walter Collison, 474, avenue Green, a été attaquée samedi soir, rue Richelieu, à Saint-Jean, par un apache qui l'a abattue d'un coup de poing à la figure et qui lui a volé sa sacoche contenant \$75 et quelques menus articles.

L'apache a voulu aussi lui enlever son manteau de fourrure mais n'a pas réussi et a dû s'enfuir. Mme Collison a été attaquée comme elle s'en allait à la gare, prendre le convoi pour Montréal.

Feu M. Walter Shea

M. Walter Shea, qui fut pendant longtemps à la tête d'un établissement de confiseries à Sherbrooke et à Westmount, est mort hier à l'âge de 74 ans.

M. Emile Gaboury

M. Emile Gaboury, agent consulaire de la France, à Halifax, a été récemment créé Chevalier de l'Ordre Pontifical et Militaire du Saint-Sépulcre.

Une action en libelle contre Léon Daudet

Paris, 2. — Le chauffeur Bajot, dans le taxi duquel on a trouvé le jeune Philippe Daudet mourant, en novembre 1923, vient d'intenter une action en libelle contre M. Léon Daudet, le leader royaliste.

On sait que Léon Daudet vient de déposer des accusations formelles contre cinq personnes qu'il accuse d'être les auteurs de la mort de son fils.

Requête ajournée

La requête de la compagnie La Sauvegarde pour faire entendre devant jury l'action en réclamation de M. l'abbé Delorme, a été ajournée à jeudi prochain, par le juge Demers.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 1976.
Aimé Archambault, épicière de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, demandeur, vs L. Gendreau, de Montréal-Est, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 38, avenue Laurendeau, Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en voiture, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-X. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 2 février 1925.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal.

No 3113.
Dame Justine Hudon, veuve de feu Napoléon Aubin, demanderesse, vs Joseph Smith, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1779, rue Chambrard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

EUGENE ROCHON, H.C.S.

Montréal, 2 février 1925.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3131.
William Ward and Sons Ltd., corps politique et incorporé, de Montréal, demanderesse, vs M. Morris, de la cité de Verdun, district de Montréal, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1407, rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une fontaine à soda, vitrines, une caisse enregistreuse, chaises, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M.-J.-A. DECILLES, H.C.S.

Montréal, 2 février 1925.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3139.
Colin MacArthur, Co. Ltd., corps politique et incorporé, de Montréal, demanderesse, vs J.-A. St-Laurent, de Montréal, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 3457, rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M.-J.-A. DECILLES, H.C.S.

Montréal, 2 février 1925.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" -- dirait Lafontaine

Avocats

Tél. Main 4062-4063
Archambault & Marcotte
38, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault C.R., M.P. Emile Marcotte
Avocat de la Couronne L. L. B.

Avocat

Tél. Main 1762
W.-A. Baker, c. r.
Avocat
55 RUE ST-JACQUES - MONTREAL

Avocat

Tél. Main 5228
Aldéric Blain B. A., L. L. L.
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21
Aviser légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord

Avocat

Tél. Bureau: Main 5550
Domicile: Est 0983
Eugène Simard B. A., L. L. L.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est - Montréal

Avocats

Vanier & Vanier
Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES

Dentiste

Bureau: Upt. 8592
Tél. Rés.: West. 542
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur - Méthodes modernes
149, RUE VINET - Angle SAINT-JACQUES

Dentiste

Bureau: York 1542 Domicile: Walnut 6109
Dr Eugène Côté, L.D.S.
1358, RUE NOTRE-DAME OUEST
Heures: 9 à 9, Jeudi soir excepté
UN seul Bureau

Dentiste

Téléphone: Est 9235
Dr A. Heynemand
278, RUE SAINT-DENIS
MONTREAL

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES
CORDES VERRES ET DURILLONS -
SANS EFFICACE, SANS DOULEUR -
EN VENTE PARTOUT 25c par
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

LE JAMBON CONTANT

Est le meilleur. Exigez-le

Province de Québec, COUR DE MAGISTRAT District de Québec.

No 863.
F.-X. Lamontagne, demandeur, vs Sam Rapkin, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 356, rue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-S.-A. GAUDRY, H.C.S.

Montréal, 31 janvier 1925.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Québec.

No 23015.
The Travelers Life Assurance Company of Canada, des cités et district de Montréal, demanderesse, vs dame Veuve Annie McKelvey, de la cité et district de Montréal, défenderesse.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, aux domiciles et place d'affaires de ladite défenderesse, au no 1435, rue Notre-Dame est, en la cité de Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-E. COUTU, H.C.S.

Montréal, 31 janvier 1925.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 14493.
Philip E. Layton et al. demandeurs, vs James Christopher Lyle Nobbs, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1487, rue Wellington, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 2 février 1925.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3131.
William Ward and Sons Ltd., corps politique et incorporé, de Montréal, demanderesse, vs M. Morris, de la cité de Verdun, district de Montréal, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1407, rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une fontaine à soda, vitrines, une caisse enregistreuse, chaises, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M.-J.-A. DECILLES, H.C.S.

Montréal, 2 février 1925.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3139.
Colin MacArthur, Co. Ltd., corps politique et incorporé, de Montréal, demanderesse, vs J.-A. St-Laurent, de Montréal, défendeur.

Le 11ème jour de février 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 3457, rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M.-J.-A. DECILLES, H.C.S.

Montréal, 31 janvier 1925.

Dentiste

Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame
Dr R. Laporte
Spécialité:
EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES
Téléphone: Westmount 6994

Dentiste

Heures de bureau: 9 a. m. à 9 p. m.
Dr Ad. L'Archevêque
468, PARC LAFONTAINE
Tél. Bélair 1301 Angle Christophe Colomb

Dentiste

Heures de bureau: 9 a. m. à 9 p. m.
Dr Paul E. Perrault
Extraction et traitement sans douleur
955 RUE ONTARIO EST
Tél. Est 8272-W Angle Ave Papineau

Dentiste

Heures de bureau: Le matin, de 9 à midi. L'après-midi, de 2 à 6. Le soir de 7 à 9.
Dr G. Plamondon
1430, RUE ONTARIO EST.
Tél. Bélair 3021 Angle Frontenac

Dentiste

Tél. Bélair 4037 De 9 a.m. à 9 p.m.
Dr C.-G. Chagnon
CHIRURGIEN-DENTISTE
Méthodes modernes - Stérilisation très soignée
467A MONT-ROYAL EST - MONTREAL
(Coin St-André)

Médecin

Téléphone: Est 7580
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes - Clinique privée
460, SAINT-DENIS - MONTREAL

Médecin

Consultation: de 12 à 8 p. m.
Dr J.-M.-A. Valois
Spécialités:
Voies Urinaires - Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

Notaire

Tél.: Bélair 2143
Chs Archambault, c.c.s.
Heures de bureau: 1 à 5 p. m., 6 à 8 le soir
755 MONT-ROYAL EST

Notaire

L.-D. Clément
30, rue Saint-Jacques
Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Notaires

J. Edouard Jeannotte Charles Duval
Jeannotte & Duval
Règlements de successions - Prêts et Placements - Incorporations
Tél. Est 0398 706, STE-CATHERINE EST

Notaire

Téléphone: Main 3228
Horace Lippé
Placements d'argent - Organisation de compagnies - Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES - MONTREAL

Optométriste

884 ave Mont-Royal est
Institut d'Optique Robert
Consultez-nous pour votre vue. Pleine satisfaction garantie, prompt service et prix raisonnables. Spécialités: yeux artificiels, lunettes d'opéra, boussole, télescope, etc.
Tél. Bélair 2013

Optométriste

Heures de bureau: 9 a. m.

Page du Foyer

Campagne sous la neige

Du train qui file dans nos plaines blanches le paysage est merveilleux. Quand au-dessus des champs le ciel à l'infini est bleu, qu'un soleil d'or pâle rayonne à travers la dentelle incomparable des ramures noires ou grises, qu'un peu de vent fait poudrer capricieusement la neige fine, nul tableau ne pourrait être à la fois aussi lumineux, aussi magnifique, aussi éblouissant.

Au sortir des villes, les champs nous offrent tout de suite un spectacle reposant, un peu grave, mais trop clair, trop ensoleillé, pour être triste. Les arbres semés partout, en lisière au fond du paysage, ou par groupes qui s'isolent au milieu d'une étendue blanche, ont l'orgueil de leurs silhouettes si belles, même sans feuilles. Parfois, à côté d'un bouleau plus gracieux, plus fin encore de lignes, fleurit un beau sapin. A chaque instant, c'est, dans ce paysage monotone pour les yeux du vulgaire, un détail pittoresque, une couleur plus surprenante.

Une maison est souvent seule dans une immensité de champs ensevelis. Mais elle non plus n'évoque pas la tristesse. Une fumée onctueuse et riche monte de sa cheminée, ses vitres brillent au soleil et la neige vole gaiement aux alentours. Sa tranquillité, son air heureux frappe plus que sa solitude. Comme la vie de ses habitants doit être paisible! Qu'ils sont bien si loin du monde! Que l'on souhaite qu'avec indifférence, ils regardent passer la locomotive enneigée et hurlante, et ce long train qui emporte sans doute plus de malheureux que d'âmes contentes, vers tant d'ambitions, de soucis et de fatigues!

Dés chemins lisses et brillants coupent par ci par là la série ininterrompue des larges champs clos. Une charrette s'en va sans hâte dans le froid. Conducteur et cheval paraissent respirer avec une joie pareille l'air vif, sain, vivifiant. Et puis, rien n'est plus stimulant que la transparence d'une telle clarté sur un paysage aussi pur, plus lumineux qu'une grande fête.

Michèle Le NORMAND.

La Bonne Cuisine

PIEDS DE VEAU A LA GELEE

Ayez environ six pieds de veau préparés, puis flambez et très proprement nettoyés, déosse-les tout en laissant l'os du bout du pied qui forme la fourche; remplissez chaque pied de veau d'une farce; couvrez-les ensuite avec du fil et mettez les cuire à petit feu. Ajoutez sel et poivre. Persil.

1 échalotte ou de l'ail, selon votre goût.

Poivre et sel.

Persil haché.

Lorsque les pieds de veau sont arrivés à leur point de cuisson, c'est-à-dire très cuit, parce que les pieds de veau ont une chair gélatineuse et nerveuse qui raffermirait en se refroidissant, mettez-les dans un plat creux et versez par dessus tout simplement la gelée passée dans un linge mouillé ou au tamis fin. Les pieds de veau ainsi préparés sont peu coûteux et forment un plat abondant peu connu qui peut servir plusieurs fois de suite dans les déjeuners.

BOULETTES DE VIANDE DE VEAU

2 oeufs, Poivre, sel 1 échalotte hachée Persil, sauce tomates.

Prenez deux livres de veau dans la partie maigre ou dans l'épaule; hachez les os et les nerfs, hachez bien menu la viande, ajoutez le sel et le poivre; lorsque le tout est bien haché, mettez cette préparation dans un plat creux; cassez-y un ou deux oeufs pour donner de la consistance et raffermir les boulettes; amalgamez cette farce à l'aide d'une cuiller de bois, jusqu'à ce que la viande ait absorbé les oeufs. Formez des boulettes de la grosseur d'un petit oeuf, que vous roulez dans la farine et que vous servez fortement en leur donnant une forme ronde ou ovale, puis vous les faites frire dans le beurre ou la graisse.

Le Triomphe

est un jambon CONTANT Il est délicieux et économique EXIGEZ-LE

Le Beurre Triomphe

de CONTANT Demandez-le. Qualité insurpassable

Feuilleton du "Devoir"

MIGUY

par Pierre Perrault

8 (Suite)

Assez mal récompensé de son dévouement fraternel, Olivier trouva ne douceur extrême à pouvoir aller à plein cœur cette candide petite Lia qui s'était si spontanément confiée à lui. Le deuil qui assombrissait le début de leur mariage semblait avoir mûri tout d'un coup la jeune femme, il le constatait par les paroles avec une joie profonde; et il efforçait de redescendre lui-même quelques échelons, se disant qu'à dire ainsi, chacun à la moitié du chemin, leurs âmes se joindraient peut-être. Mais, lorsque la tristesse de Lia eut perdu son acuité première, la gravité que le chagrin avait endue sur ses traits tomba comme un habit d'emprunt; son joli rire soulevant reparut et avec lui son

âge réel, escorté des idées propres à cette nature indolente, un peu égoïste et frivole aussi.

Ce fut un dur réveil pour M. de Trescault. Mais il était trop juste pour accuser de cette déception tout autre que lui-même. Et puis Lia était franche et douce, elle avait en lui une confiance sans bornes; elle se laisserait guider, il n'en doutait pas.

Elle ne se laissa imposer ni effort, toutefois. Son mari ne put même obtenir qu'elle se perfectionnât dans l'étude de la langue française. Un jour qu'il insistait, elle pleura, trouvant peut-être l'énergie qui lui manquait pour surmonter sa paresse. Et elle déclara que, lorsqu'on s'est mariée, on rend visite à ses amies, on va au théâtre, on donne des fêtes, on se

montre au Cassero, on s'amuse enfin, et qu'elle ne voulait faire autre chose que s'amuser.

Bien qu'il se sentit navré des larmes de sa chérie autant que de leur cause, Olivier s'efforça de sourire et repartit:

— C'est ma joie de veiller à tes plaisirs, mon cher amour. Aie confiance en moi pour cela comme pour le reste.

Puis, effleurant du doigt sa robe noire:

— Les visites, les réceptions seraient prématurées, ne le penses-tu pas? Mais il y a mieux, va. Demain, à la première heure, un yacht sera paré et nous irons tous les deux explorer cet îlot qui excite ta curiosité depuis si longtemps. Après... je trouverai autre chose.

— Et ce sera ainsi tous les jours? s'écria-t-elle, souriant à travers ses larmes, ne doutant pas que cela ne se réalisât si son mari l'affirmait.

— Tous les jours, fit-il en la pressant sur son pauvre cœur noyé de tristesse.

A dix-sept ans, Lia était mère d'un fils. Elle n'eut pas d'autre enfant.

La naissance de Jean fut pour M. de Trescault une grande joie, la plus grande peut-être qu'il eût jamais goûtée.

Cette joie, Lia la partagea. Le sentiment maternel prit même un

Magnifique de louange, d'immolation heureuse de deux hosties volontaires, dont l'éternité sera couronnée pour remercier, pour chanter les miséricordes gratuites dont votre Cœur les a comblées! Tous deux, le futur prêtre-apôtre et l'apôtre-hostie, ne demandons qu'une seule récompense: vous-même, Jésus, votre amour, votre gloire, le règne intime et social de votre Sacré Cœur.

Signé: Fr. Jean du Cœur de Jésus (comte Claude d'Elbée); Soeur Claire-Marie du Cœur de Jésus (comtesse Claude d'Elbée, née Louise de Sèze).

De pareils actes n'ont pas besoin de commentaires, mais ils méritent d'être médités. La pure lumière qu'ils font briller sur nos jours si sombres nous prouve que nous aurions tort de désespérer d'une société où Dieu trouve des âmes aux belles, si élevées, si généreuses. L'arbre qui donne de tels fruits ne saurait être coupé et jeté au feu. Voilà qui est réconfortant pour tous ceux qu'inquiète, non sans raison, le débordement des passions actuelles.

LE RADIO

LETTRE D'UN PASSAGER DU LA BOURDONNAIS AU POSTE CNRO.

Le poste du Chemin de fer national du Canada à Ottawa, CNRO, vient de recevoir une lettre du radiotélégraphiste du La Bourdonnais, navire de la compagnie Générale Transatlantique affecté au service New-York-Bordeaux, dans laquelle est exprimée l'émotion d'un Français de France en écoutant le dernier concert français éradié de CNRO.

La veille réglementaire étant terminée, dit la lettre, "en écoutant les "jazz bands" américains, j'ai été agréablement surpris d'entendre en français, au milieu de tous les postes anglais et américains: "Monsieur Emile Boucher va vous chanter: Ah! fuyez douce image, de Manon, de Massenet."

"Ayant passionnément étudié l'histoire canadienne, vous comprendrez avec quelle émotion j'ai écouté ces voix amies et chères, qui réveillaient en moi tant de souvenirs."

Après avoir donné quelques grands noms canadiens, le radiotélégraphiste du La Bourdonnais termine en disant: "Votre charmante soirée m'a donné un grand plaisir, je suis heureux de vous en féliciter, de féliciter aussi tous les artistes dont je me souviens du talent en oubliant leurs noms et en souhaitant une bonne année à tous les Canadiens français, je vous prie d'agréer, etc."

Au moment où ce Français ami du Canada écoutait avec tant d'intérêt des chansons de la vieille France et des airs canadiens, le navire La Bourdonnais se trouvait par le 46.29 de latitude nord et le 66.30 de longitude ouest environ.

Ecole des Hautes Etudes

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES: Espagnol: lundi, 8 h.; jeudi, 7 h. et 8 h. Italien: mardi, 8 h.; vendredi, 8 h.

Allemand: mardi, 8 h.; vendredi, 8 h. Anglais commercial: lundi, 7 h. et 8 h.; mercredi, 7 h.

Français commercial: mardi, 7 h.; vendredi, 7 h. MATIERES COMMERCIALES: Comptabilité: lundi, 8 h.; jeudi, 7 h. 30; vendredi, 7 h.

Mathématiques financières: mardi, 7 h.; mercredi, 7 h.

Droit commercial: mercredi, 8 h.; vendredi, 9 h.

Droit civil: lundi, 7 h.

Droit public: jeudi, 8 h.

Organisation des entreprises modernes: jeudi, 8 h.

Opérations de banque: mardi, 8 h.

Economie politique: jeudi, 8 h.

Géographie économique: jeudi, 7 h.

Assurances: mercredi, 7 h. 30; vendredi, 7 h. 30.

Publicité: mercredi, 8 h. 30; vendredi, 8 h. 30.

Temple incendié

L'église presbytérienne de Maisonneuve, située au coin des rues Adam et Létourneau, a été rasée dans la nuit de samedi, par un incendie. Les pertes se chiffrent à \$50,000 et sont en partie couvertes par les assurances.

Le feu a été découvert à 11 heures et 33 minutes. Il a pris naissance, croit-on, dans la chambre aux fournaises. Les pompiers n'ont pu l'éteindre qu'au bout de cinq heures de travail.

GARGARISEZ-VOUS AVEC DES ASPIRINES

DECOUPEZ CETTE ANNONCE ET PREMUINISSEZ-VOUS SI VOUS ETES SUJET AU MAL DE GORGE OU A L'AMYGDALE

Préparez un gargarisme inoffensif et efficace en faisant dissoudre deux comprimés d'Aspirine de Bayer dans quatre cuillerées à thé d'eau. Gargarisez-vous copieusement avec cette solution. Répétez toutes les deux heures si nécessaire.

Assurez-vous que vous n'employez que les comprimés d'Aspirine Bayer authentiques, portant la marque Bayer en croix, que vous pouvez vous procurer en boîtes d'étain de douze comprimés pour quelques cents.

Broyé à mort par un convoi

James McMann, 35 ans, de Smith's Falls, serre-frein à l'emploi du Pacifique Canadien, a été broyé à mort par un convoi de glace, à la gare de Vaudreuil, samedi soir. McMann a glissé entre deux wagons et a eu le corps coupé en deux tronçons.

Forte augmentation de la consommation de thé

Ces quelques dernières années ont marqué une augmentation énorme du nombre des buveurs de thé. La production est tombée bien au-dessous de la demande. Le thé coûte actuellement plus cher qu'il n'importe quelle date depuis 75 ans. Il pourrait bien même atteindre \$1.00 la livre, car l'on s'attend à ce que le prix s'en élève encore. Quand les plantations du thé rapportent de tels profits, la surproduction et la baisse soudaine des prix sont destinées inévitablement à se produire. Cela peut prendre un an ou plus, ou bien les prix peuvent tomber au moment où l'on s'y attendra le moins. Les experts eux-mêmes ne peuvent prédire ce qui arrivera.

Victime de la grippe en Angleterre

Londres, 2, (S.P.A.) — Sir William Ryland Adkins, un ancien député libéral, a succombé à l'épidémie de grippe espagnole qui sévit en Angleterre, particulièrement dans le Lancashire, le Yorkshire et les Midlands.

COURBOIN

Eglise St-Jean-Baptiste LUNDI SOIR, 2 FEVRIER
PRIX SPECIAL: \$0.40; TAXE COMPRISE
Direction: Bogue-Leberge.

Quand vous sentez l'approche d'un rhume

Prenez les comprimés laxatifs de Bromo Quinine

pour en supprimer la cause et fortifier l'organisme contre toute attaque de grippe ou d'influenza. Remède sûr et éprouvé. Prix 30c.

La boîte porte cette signature E. H. Brown

Prix, 30c. Fabriqué au Canada

La vente de Meubles et Articles d'Ameublement PENDANT FEVRIER

CHEZ

Goodwin's LIMITED

Rabais de 20% à 50% sur tous nos meubles en magasin

Achats spéciaux de grosses quantités qui nous ont permis d'obtenir des prix avantageux dont nous voulons vous faire profiter.

Ce sont tous des meubles de la meilleure qualité achetés chez les meilleurs manufacturiers du Canada.

Facilités de Paiement Spéciales

de notre

Club des Amateurs de Beaux Meubles

10% comptant---solde en 10 versements mensuels égaux---mêmes prix qu'au comptant---pas d'intérêts.

Ce que cela signifie

Si vous achetez pour 50.00 de meubles ou articles d'ameublement, vous ne payez que 5.00 comptant et le solde en 10 versements mensuels de 4.50.

Si vous achetez pour 200.00, vous ne payez que 20.00 comptant et le solde en 10 versements de 18.00

Tous les meubles et articles d'ameublement exposés dans

LE CHEZ-SOI MODÈLE



sont en vente aux bas prix de notre Vente de Février, et peuvent être achetés avec les facilités de paiement offertes par notre Club des Amateurs de Beaux Meubles.

ze jours des progrès tels qu'elles ne se quitteraient point sans s'être promis de s'écrire souvent et de se revoir bientôt.

Encore qu'une personne du caractère de Florestine pût être en danger dans un ménage comme le sien, soit lassitude, soit faiblesse, Olivier ne lutta point contre l'engouement de sa femme. A la seconde visite de leur cousine, l'hiver suivant, il se laissa même arracher l'engagement de passer au Puy le temps des vacances.

Mais, vers le milieu de cette année 1882, sa santé, très altérée, rendit tout déplacement impossible.

Il s'obstinait malgré tout à se mettre en route; ce fut Lia qui refusa de partir. L'inquiétude l'amenait enfin à s'oublier...

C'était elle maintenant qui réglait

l'emploi des jours. Elle entourait son mari de soins qui le ravivaient. Il souriait, attendri, à se voir protégé par ce petit être qu'il avait porté dans la vie. Il en venait à chérir ses heures de souffrances, à souhaiter qu'elles se prolongeassent.

(à suivre)

Le "Devoir" n'appartient à aucun parti. Il n'a d'intérêt à vous vanter ni l'un ni l'autre.

"MIGUY", de Perrault, joli volume cartonné, est en vente au Service de Librairie du "Devoir", 83, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES FELLSTRA, administrateur et secrétaire.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-360, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES FELLSTRA, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Les arrivages de beurre, à Montréal, pour la semaine terminée le 31 janvier, ont été de 928 colis, une augmentation de 351 colis comparativement à la semaine précédente et une augmentation de 320 colis comparativement à la semaine correspondante l'an dernier. Pour la période du 1er mai à date, les arrivages indiquent une augmentation de 153,262 colis sur la période correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage, à Montréal, pour la semaine dernière, ont été de 590 meules, une augmentation de 12 meules comparativement à la semaine précédente, et une augmentation de 1,029 meules comparativement à la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages d'œufs, à Montréal, pour la journée de samedi ont été de 299 caisses au lieu de 358, le samedi précédent et de 763 caisses, le jour correspondant l'an dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 2,057 caisses au lieu de 1,895 caisses la semaine précédente et de 4,307 caisses la semaine correspondante l'an dernier. Du 1er mai à date, le total des arrivages d'œufs est de 406,520 caisses au lieu de 521,903 caisses pour la même période l'an dernier.

LES PRIX DES GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzébet Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs: 1ère qualité \$11.70
2ème qualité \$11.20
Farine à bûcher, le baril \$9.70

OEUF

Oufs Chantrelère 70s
Extra frais 58s
Extra frais d'entrepôt 54s
Premiers frais 52s

BEURRE

Beurre frais: Crémier no 1 34s
Crémier no 2 33s
Un bloc de 1 livre: Crémier no 1 35s
Crémier no 2 34s

FROMAGE

Fort, à la meule 26s
Au moreau 27s
Doux, à la meule 21s
Au moreau 22s
Oka 42s

MIEL

Bianc, en gâteaux: No 1 23s
No 2 20s
Miel coulé: Brun, en eau de 60 livres, la livre 10s
Brun, eau de 5 lbs, la livre 15s
Bianc, en eau de 60 livres, la livre 15s

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent, 75s, le sac de 90 lbs; Pommes de terre du bas Bruns-Bruns, le sac de 90 livres, 85 sous au char, livrés à Montréal; elle se revendent 91 et 92, les 80 livres. Les pommes de terre des Montagnes Vertes se vendent 85s, par 90 livres aux wagons; Elles se revendent \$1 les 80 livres.

Le blé aux Indes

Ottawa, 2. — L'office fédéral de la statistique a reçu de l'office de la statistique à Calcutta, le rapport des premiers pronostics de la saison sur l'ensemencement du blé aux Indes. Pour la saison 1924-25, on évalue les emblavures à 31,646,000 acres au lieu de 31,178,000 acres — derniers chiffres révisés — en 1923-24 et au lieu de 28,515,000 acres, chiffre moyen pour la période de cinq années, 1918-22.

Comparativement à 1923-24, la superficie ensemencée de 1924-25 représente une augmentation de 468,000 acres ou de 1.5 pour cent, comparativement à la moyenne des cinq années, l'augmentation est de 3,131,000 ou de 11 pour cent; comparativement aux premiers pronostics de 1923-24, soit 30,203,000 acres, la superficie des emblavures telle que rapportée pour 1924-25 représente une augmentation de 1,443,000 acres ou de 4.8 pour cent.

Titres étrangers

(Cours fournis par Walter Kavanagh & Cie.)
Emprunt de guerre national britannique 5% 1927, 8103-105.
Emprunt de guerre national britannique 5% 1929, 994-102.
Emprunts de guerre national d'unification 4% 1960-1990, 85-87.
Emprunt intérieur français 4% 1917, 27-29.
Emprunts français "de la Victoire" 5% 1920, 37-38.
Gouvernement allemand 5%, 1825-1925.
Gouvernement allemand 4-5 Emprunt de Coercition de 1922, 24-28.
Consolidés prussiens 3 1/2%, 2% - 3%.
Ville de Berlin 4% 1922, 175-250.
Ville de Berlin émissions d'avant-guerre, 6-7.
Deutsche Bank Stock, 83-35.
Krupp Ltd, 5%, 3-4.
Autrichien Federal 6% 1922, 7-11.
Ville de Vienne 5% 1923, 10-14.
Nouveau Coton: Les Titres Français par 1000 francs.
Les Valeurs Anglaises par £20.
Les Titres Allemands par 1000 marks.
Le signe (*) signifie 1,000,000 de marks.

L'IMMEUBLE A MONTREAL

La maison Ernest Pitt and Co., courtiers en immeubles, rapporte que le total des transactions immobilières dans l'île de Montréal, pour la semaine terminée jeudi dernier, est de \$1,050,486, comparativement à \$1,511,374 la semaine précédente. Cette baisse subite s'explique par la période de froid que nous venons de traverser.

Il y a eu onze ventes au-dessus de \$20,000. Elles comprennent un bloc de terrains, avenue Maplewood, pour \$53,740. Nos 235-249, rue Sherbrooke, \$45,000; un coin vacant, rue Sherbrooke, N.D.G., \$37,500; coin Maplewood et Bellingham, \$35,000; Nos 231-233, rue Sherbrooke ouest, \$34,000; no 137, Mansfield, \$33,000; no 206 Milton, \$28,000; nos 246-252B Rushbrooke, \$24,000; Nos 1304-1314, rue St-Denis, \$22,500; No 40, Beaupré, 22-50, et nos 2194-2198A, rue Cartier, \$21,000. Un certain nombre de propriétés se sont vendues "pour \$1.00 et autres considérations", y compris une propriété sur le boulevard Rosemont, une rue Coleraine, nos 3-7, avenue Viewmont, nos 3-15, avenue Trafalgar; nos 2-15, place Parkside; nos 1-10 Rockledge Court. La plus petite vente est celle d'un terrain, lère avenue, Lachine, pour \$100.

Le premier février, c'est la date du renouvellement des baux. On considère généralement que la réduction des loyers est plutôt une illusion. Une réduction générale est improbable, étant donné le coût de construction qui paraît être cette année encore plus élevé que l'an dernier. Par ailleurs, les nouveaux propriétaires, principalement ceux des maisons-appartements, ne sont pas disposés à consentir de réductions.

Cependant il y aura ici et là quelques rajustements, particulièrement dans la propriété bâtie récemment dans les districts manufacturiers, surtout dans le district bas de la ville, où il y a beaucoup d'espace offert pour manufactures, à des prix réduits assez considérables. Les propriétaires préfèrent consentir un sacrifice que d'entretenir des perspectives tout en laissant leurs propriétés vacantes pour une autre année.

Il y a aussi une quantité de bureaux qui sont offerts dans le district financier à des prix qui paraissent fermes. Il y a eu récemment un certain nombre de déménagements de la rue Saint-Jacques à la côte du Beaver Hall et au square Phillips.

LE RAPPORT DE LA CANADA CEMENT

Malgré la dépression générale des affaires, les opérations de la Canada Cement Co., Ltd, ont eu d'excellents résultats pendant l'année 1924. Le rapport de la compagnie indique des recettes bien maintenues et une nouvelle amélioration dans les chiffres du bilan. Après une forte déduction de 1 million 1-2 pour la dépréciation, les revenus de toutes sources se sont établis à \$2,235,590 comparativement à \$2,235,438 l'année précédente. Le surplus pour l'année est de \$60,899.

Voici un tableau comparatif du compte de profits et pertes pour les deux dernières années:

	1924	1923
*Recettes	\$2,235,590	\$2,235,438
Int. oblig.	326,190	343,592
Balance	\$1,879,400	\$1,891,846
Rés. ass.-feu	40,454	40,454
Balance	\$1,879,400	\$1,851,392
Rés. conting.	216,000	190,000
Balance	\$1,663,400	\$1,661,392
Rés. extra	40,000	40,000
Balance	\$1,623,400	\$1,621,392
Rés. accidents ind.	25,000	24,000
Profit net	\$1,598,400	\$1,597,392
Div. prof.	735,000	735,000
Balance	\$863,400	\$862,392
Div. commun	810,000	810,000
Surplus	\$5,400	\$5,392
Surplus préc.	705,500	693,158
Totaux	\$705,500	\$705,559
De la rés. ass.-feu	500,000	500,000
Bal. Profits et Pertes	\$1,205,450	\$705,559

Après dépréciation.
Le tableau suivant indique la situation financière de la compagnie pour les deux dernières années:

	1924	1923
Placements	\$7,342,023	\$5,626,432
Actif courant	\$3,179,921	\$3,716,330
Totaux	\$10,521,944	\$9,342,762
Passif courant	2,365,260	1,743,921
Capital liquide	\$8,156,684	\$7,598,841

L'actif total se chiffre à \$35,166,682 au lieu de \$35,563,907 l'an dernier.

Les certificats d'épargne en Grande-Bretagne

New-York, 2. — Au 31 mars 1924, les certificats d'épargne (National Savings Certificates) en vigueur en Grande-Bretagne, représentent une valeur de \$360,338,686. Ce mode d'épargne a été inauguré pendant la guerre et les Etats-Unis l'ont adopté peu après. Après la guerre les Etats-Unis ont gardé les Treasury Certificates. D'après les informations que reçoit la "Bankers Trust Company", de son bureau de Londres, les certificats d'épargne continuent d'avoir un grand succès en Grande-Bretagne. On reconnaît l'excellence de ce moyen pour encourager l'épargne et l'économie.

A la fin de l'année, il y avait en Grande-Bretagne 19,298 associations d'épargne, une augmentation pour l'année de 798. Plus de la moitié de ces associations étaient des groupements scolaires. Il s'est vendu au cours de l'année, 56,508,000 certificats comparativement à 49,593,000 l'année précédente. Le total des recettes a été de \$45,207,000 au lieu de \$39,655,000 l'année précédente.

Dividendes déclarés

Hollinger. — 1 p. c., payable le 25 février aux inscrits du 9 février.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE TUCKETT TOBACCO MONTE D'UN POINT — LE CONSOLIDATED SMELTING EN PERD UN — LE DOMINION BRIDGE EST LOURD — LA COTE EST GÉNÉRALEMENT RÉACTIONNAIRE

La tendance générale, ce matin, sur notre place était légèrement réactionnaire. Plusieurs valeurs ont cédé des fractions de point; quelques-unes ont subi des pertes plus considérables.

Dans le cas du Consolidated Smelting il s'est produit un mouvement de liquidation et à midi et demi le cours était tombé de 1 point comparativement à samedi midi. Au milieu de la séance, le titre avait cependant enregistré un gain de 1-2 point à 65.

Le titre le plus lourd a été le Dominion Bridge, passé de 90 à 84, soit une perte de six points. Il ne s'est pourtant rien produit qui puisse justifier un si fort fléchissement. Mais d'ici à ce que le contrat pour le pont de Longueuil soit accordé l'action Dominion Bridge en verra probablement bien d'autres. Le Steel of Canada est resté très ferme à 84 1-4.

Le Montreal Power a perdu 3-4 de point; le National Breweries, 5-8 de point, l'Atlantic Sugar, 3-8; le Canada Cement, 1-4; le Dominion Canners, 1-2 point de même que le Twin City.

Le Tuckett a été de toute la liste le titre le plus fort; il a été en même temps l'un des plus actifs. Le cours, jusqu'à 65 3-4 et il s'est stabilisé à 65 un peu avant la fermeture.

Le Canadian Converters était assez en demande et son cours s'est amélioré de 1-2 point. Le Laurentide est aussi monté de 1-2 point. Les autres papiers étaient tout à fait négligés.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie)
BOURSE DE MONTREAL
DE 10 A 11 H. A.M.

Steel of Canada 110 de 84 à 84 1/4.
National Breweries, 285 de 66 1/2 à 66 1/2.
Albion P. 30 de 63 1/2 à 63 1/2.
Asbestos Corp. 50 de 81 à 81.
Bell Telephone, 14 de 135 à 135 1/2.
Brazilian Traction, 30 de 170 1/2 à 170 1/2.
Brit. Emp. Steel, 240 de 11 à 11.
Brompton P. et P. 35 de 30 à 30.
Canadian Can. 100 de 88 1/2 à 88 1/2.
Canadian Indus. Alcohol, 287 à 287.
Canada Cement, 200 de 85 1/2 à 85 1/2.
Cons. Smelting, 470 de 64 1/2 à 64 1/2 à 64 1/2.
Dominion Glass 25 de 11 1/2 à 11 1/2.
Laurentide Co. 80 de 170 1/2 à 170 1/2.
Montreal Power 50 de 170 1/2 à 170 1/2.
Spanish River, 75 de 108 à 108.
Shawinigan 5 de 137 1/2 à 137 1/2.
Winipeg Electric 44 de 110 à 110.
Dominion Bridge, 25 de 84 à 84.
Kaministiquia 6 de 104 à 103.
Howard Smith, 25 de 25 1/2 à 25 1/2.
Atlantic Sugar 25 de 25 1/2 à 25 1/2.
Atlantic Sugar 135 de 63 à 63.
Ogilvie Milling, 85 de 147 1/2 à 145.
Can. Cotton 25 de 19 1/2 à 19 1/2.
Tuckett Tobacco, 275 de 65 1/2 à 65 1/2 à 65 1/2.
Sherrill Williams, 25 de 108 1/2 à 108.
Woods Mfg. 5 de 70 à 70.
Pennams, 100 de 155 à 155.
Montreal Cans. 25 de 111 à 111.
Growth Reserve, 1000 de 51 à 51.
DE 11 H. A. M. A. M.

Steel of Canada 110 de 84 à 110.
National Breweries, 285 de 66 1/2 à 66 1/2.
Albion P. 30 de 63 1/2 à 63 1/2.
Asbestos Corp. 50 de 81 à 81.
Brazilian Traction, 30 de 170 1/2 à 170 1/2.
Brit. Emp. Steel, 240 de 11 à 11.
Brompton P. et P. 35 de 30 à 30.
Canadian Can. 100 de 88 1/2 à 88 1/2.
Canadian Indus. Alcohol, 287 à 287.
Canada Cement, 200 de 85 1/2 à 85 1/2.
Cons. Smelting, 470 de 64 1/2 à 64 1/2 à 64 1/2.
Dominion Glass 25 de 11 1/2 à 11 1/2.
Laurentide Co. 80 de 170 1/2 à 170 1/2.
Montreal Power 50 de 170 1/2 à 170 1/2.
Spanish River, 75 de 108 à 108.
Shawinigan 5 de 137 1/2 à 137 1/2.
Winipeg Electric 44 de 110 à 110.
Dominion Bridge, 25 de 84 à 84.
Kaministiquia 6 de 104 à 103.
Howard Smith, 25 de 25 1/2 à 25 1/2.
Atlantic Sugar 25 de 25 1/2 à 25 1/2.
Atlantic Sugar 135 de 63 à 63.
Ogilvie Milling, 85 de 147 1/2 à 145.
Can. Cotton 25 de 19 1/2 à 19 1/2.
Tuckett Tobacco, 275 de 65 1/2 à 65 1/2 à 65 1/2.
Sherrill Williams, 25 de 108 1/2 à 108.
Woods Mfg. 5 de 70 à 70.
Pennams, 100 de 155 à 155.
Montreal Cans. 25 de 111 à 111.
Growth Reserve, 1000 de 51 à 51.
DE 11 H. A. M. A. M.

Commerce, 1994 acheteur; 200 vendeur.
Royale, 4 à 235 ventes.
Nova Scotia, 205 acheteur; 260 vendeur;
17 à 265 ventes.
Roya, 3 à 1074 ventes.
Waygamack, 3920 de 84 à 84 à 85 ventes.
Canada Cement B. 7000 à 1024 ventes.

Obligations du gouvernement canadien

(Fournies par L. G. Beaubien et Cie.)
5 1/2 p. c. Victoire 1944: 95.40 acheteur; 95.60 vendeur; 1000 à 95.65 ventes.
5 1/2 p. c. Victoire 1927: 102.85 acheteur; 102.40 vendeur.
5 1/2 p. c. Victoire 1927x: 102.85 acheteur; 102.40 vendeur.
5 p. c. Emprunt du Canada, 1928x: 101 acheteur; 101.25 vendeur.
5 1/2 p. c. Emprunt de novembre 1928x: 103.60 acheteur; 103.85 vendeur; 1000 à 103.60 ventes.
5 1/2 p. c. Victoire 1930x: 106.35 acheteur; 106.60 vendeur.
5 1/2 p. c. Victoire 1934x: 104.25 acheteur; 104.50 vendeur; 2000 à 104.30 ventes.
5 p. c. Emprunt 1937x: 108.75 acheteur; 108.80 vendeur.
5 p. c. Emprunt de Guerre 1925x: 106.90 acheteur; 107.10 vendeur.
5 p. c. Emprunt de Guerre 1915x: 102.30 acheteur; 102.45 vendeur.
5 p. c. Emprunt de Guerre 1914x: 104 acheteur; 104.15 vendeur.
3-1/2 p. c. Sûreté à l'impôt, sur le revenu: 100 acheteur; 100.10 vendeur; 1000 à 100.10 ventes.

Le prix du pain à Rome

Rome, 2. — Le prix du pain a été augmenté de deux lires deux centimes à deux lires, trois centimes le kilo (2.20 lbs) pour le pain le meilleur marché. Les autres qualités de pain ont été augmentées de 25 centimes le kilo. Ces augmentations ont été causées par la hausse accentuée des blés depuis quelque quinze jours.

Les faillites

Toronto, 2. — Soixante et onze faillites se sont produites au Canada la semaine dernière comparativement à 59 la même semaine l'an dernier. Trente-cinq de ces faillites se sont produites dans la province de Québec, 16 dans l'Ontario; 8, en Saskatchewan; 5, au Manitoba, trois en Nouvelle-Ecosse et autant en Colombie britannique, 1 en Alberta.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Montréal.
American Bosh Magneto 40 40
American Can 164 1/2
American Inter. Corp. 38 1/2
American Locomotive 115 1/2
American Smelting 100 3/4
American Tel. and Tel. 22 1/2
American Woolen 52 1/2
Ansoconda 45 1/2
Acheson T. 44 1/2
Baldwin Locomotive 123 1/2
Baltimore and Ohio 79 1/2
Bethlehem Steel 28 1/2
California Petroleum 28 1/2
Chandler Motor 30 3/4
Chicago Rock Island 38 1/2
Coca-Cola 34 1/2
Corden Oil 24 1/2
Crucible Steel 27 1/2
General Motor 74 1/2
General Electric 24 1/2
International Nickel 28 1/2
Inter. Merc. Prf. 47 1/2
International Paper 53 1/2
Maxwell Motor A. 77 1/2
Missouri Pacific 28 1/2
New-York Central 123 1/2
Northern Pacific 30 1/2
New-York 30 1/2
Pan-American Petroleum 72 1/2
Pan American B. 71 1/2
Pennsylvania 37 1/2
Reading 72 1/2
Republic I. and S. 67 1/2
Royal Dutch 24 1/2
Sinclair Oil Corp. 24 1/2
Southern Pacific 104 1/2
Southern Railway 30 1/2
Stand. Oil of New 47 1/2
Studebaker 44 1/2
Texas Oil 149 1/2
Union Pacific 49 1/2
U. S. Industrial Alcohol 82 1/2
U. S. Rubber 13 1/2
U. S. Steel 125 1/2
Vanadium 28 1/2
Westinghouse 74 1/2
Willamette Overland 10 1/2

Bourse des mines

(Cours fournis par Mount & Cie, Ltd., 4, rue de l'Hôpital)
Atlas 35 1/2
Argonaut Gold 35 1/2
Baldwin 21 1/2
Beaver Consolidated 21 1/2
Bidgood 7 1/2
Buckingham 39 1/2
Castell 7 1/2
Clifton Consolidated 15 1/2
Conlagas 22 1/2
Cora, West Dome 16 1/2
Crown Reserve 51 1/2
Dome Mines 1553 1/2
Gold Dole 19 1/2
Hattie Gold Mines 1440 1/2
Hollinger Consolidated 1440 1/2
Keeley 227 1/2
Kirkland Lake 40 1/2
Lake Shore Mines Ltd. 40 1/2
La Rose 26 1/2
Laurin 16 1/2
McIntyre 1655 1/2
Moncla 15 1/2
McKlin. Dar. Savage 18 1/2
Mining Corp. of Can. 285 1/2
Nipissing 635 1/2
Newray Mines Ltd. 25 1/2
Peterson Lake 8 1/2
Porcupine Crown 10 1/2
Rouby Gold 10 1/2
Temagami 25 1/2
Tack Hughes 128 1/2
Tough Oakes 26 1/2
Yipond Consolidated 13 1/2
West Tree 3 1/2
Wright Hargreaves 426 1/2

Cotes hors-liste

Argonaut, 35 acheteur.

Les compensations

Pour le mois de janvier 1925 comparativement à janvier 1924, les compensations de banques, dans les différentes villes du Canada, se sont établies comme suit:

VILLES DE L'EST

Comparaison
janv. 1925
janv. 1924
Montréal \$460,698,107 \$16,088,801
Toronto 422,607,063 26,953,076
Québec 29,156,274 5,135,547
Ottawa 27,706,840 5,102,027
Hamilton 19,618,011 2,402,105
Halifax 13,318,856 1,108,478
London 12,991,163 1,196,137
Windsor 11,614,512 1,450,231
St-Jean 10,425,873 1,293,648
Kitchener 4,031,545 1,23,769
Brantford 3,684,647 532,249
Peterboro 3,321,459 25,887
Moncton 3,105,684
Sherbrooke 2,989,895 538,565
Kingston 2,753,304 683

Totaux \$1,027,923,673 \$10,068,497

Comparaison avec

janv. 1925
janv. 1924
Winnipeg \$209,592,521 \$28,897,873
Calgary 20,651,188 1,178,742
Edmonton 22,212,770 1,089,158
Regina 17,233,855 2,305,200
Saskatoon 6,565,442 4,163
Moose Jaw 5,658,749 673,654
Brandon 2,982,860 217,104
Lethbridge 2,081,129 444,494
Prince Albert 1,487,708 7,442
Medicine Hat 1,534,304 374,366

Totaux \$303,330,173 \$31,065,256

Total de l'Est 1,027,923,673 10,068,497

Grand total \$1,331,253,846 \$20,996,759

A Vienne, l'an prochain

Le printemps prochain, il y aura à Vienne, une exposition internationale de travaux d'art décoratif et industriel. Ces travaux viendront d'une quinzaine de pays. On estime que cent cinquante mille acheteurs se rendront à cette exposition.

Le service Saint-Jean-Cherbourg, du Pacifique Canadien est un des plus directs pour les Canadiens et les Américains. Des trains spéciaux conduisent les passagers de Cherbourg à Paris, où ils pourront prendre des trains rapides pour Vienne.

LES GRAINS

La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal:

BLE
No 1, Northern \$2.35
No 2, Northern \$2.30
No 3, Northern \$2.25

AVOINE

No 2, Canada ouest \$3 1/2 s.
No 3, Canada ouest 78 1/2 s.
No 1, d'alimentation 74 s. à 75 s.
No 2, d'alimentation 74 s.
Mais jaune no 2 \$1.46
Mais argentin \$1.42

FOURRAGE

Nous cotons, prix vendant à Montréal:
Mil no 1 \$15.00 à \$15.50
Mil no 2 \$14.00 à \$15.00
Mil no 3 \$13.50 à \$14.00

A WINNIPEG

Blé: 213 211%
Juillet 208% 208%
Avoine: 75 74
Juillet 75% 75%

LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL FERA FACE AU VICTORIA, CE SOIR

La partie sera rudement contestée à l'Arena, car elle décidera de la position des clubs dans la ligue.

Le National parviendra-t-il ce soir à vaincre le Victoria? C'est la question que se posent tous les amateurs de hockey. Si le National gagne ce soir, le Trois-Rivières voit augmenter considérablement ses chances de décrocher le championnat; celles du Victoria sont diminuées d'autant.

Le National compte bien remporter la victoire, d'abord pour ajouter à son prestige, en gagnant une partie sur le club qui est actuellement en tête de la ligue; et ensuite pour recevoir la récompense que le club des Trois-Rivières lui a promise s'il était victorieux.

Les équipiers de Lucien Riopel sont confiants. Ils savent qu'en deux circonstances précédentes, si le Victoria a obtenu la victoire sur eux, ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés. Une fois, il a fallu jouer deux périodes supplémentaires

et l'autre fois, une période supplémentaire. Depuis le commencement de la saison le National a joué de malheur mais le Violette-Blanc n'en reste pas moins un facteur important dans la lutte pour le championnat. Il peut même arriver que le National agisse comme facteur décisif.

Evidemment les membres du National et tous les amis de l'Association voudraient bien que leurs porte-couleurs gagnent ce soir. Ils n'ont rien d'autre à leur offrir que leur soutien moral. Le National compte sur l'appui de tous ses amis de tous ses partisans. A Québec, lors de la dernière partie avec le Sons of Ireland, le National avait attiré une foule de 3,000 personnes. L'assistance devrait être encore meilleure quand le National joue à Montréal et sur sa glace.

POINTE-CLAIRE

A DECROCHE LA VICTOIRE

IL A VAINCU LE LACHINE PAR 4 A 3 — DÉFAITE HUMILIANTE POUR LES VOLTIGEURS — AHUNTISIC GAGNE PAR 4 A 0

Les clubs Pointe-Clair et Ahuntisic sont sortis victorieux hier soir dans les séries de la Ligue de la Cité et du District de Montréal, disputées à l'Arena Mont-Royal en présence d'une assistance nombreuse et enthousiaste.

Dans la première joute à l'affiche, le Pointe-Clair a vaincu le Lachine par un résultat de 4 à 3 tandis que dans la deuxième partie le Voltigeur a essuyé un autre blanchissage aux mains du club de la partie Nord par un résultat de 4 à 0.

PREMIERE PARTIE

Lachine	but	Pte-Clair
Moag	défense	Colonnier
Howard	défense	Mallette
Langevin	défense	Crevier
Wheaton	centre	Boileau
L. Kent	avant	Daigneault
Boisselle	avant	D. Kent
Larivière	subs	Laraverse
Espeyre		Larochelle

SOMMAIRE

Première période
Pointe-Clair: Mallette, 4.00.
Lachine: Boisselle, 1.00.
Lachine: Daigneault, 1.00.
Lachine: Wheaton, 1.00.
Deuxième période
Lachine: L. Kent, 1.00.
Pointe-Clair: Crevier, 5.00.
Troisième période
Pointe-Clair: Daigneault, 1.00.

DEUXIEME PARTIE

Voltigeurs	Ahuntsic
Tranchemontagne, but	Beaumont
Kennedy	défense
Archambault	défense
Taschereau	avant
Gauthier	avant
Cavenny	avant
Laurier	subs
Reeves	Dion

SOMMAIRE

Première période
Ahuntsic: Vanasse, 1.10.
Deuxième période
Ahuntsic: Masson, 3.10.
Ahuntsic: Vanasse, 6.45.
Troisième période
Ahuntsic: Dési, 6.05.
Arbitre: Joe Malone.

LA LIGUE DES INDUSTRIES

LE LAPORTE-MARTIN SE SIGNALE

Le club de hockey Laporte-Martin a remporté une autre victoire, en battant le Kraft Cheese, par le résultat de 2 à 0, dans une partie de la Commercial and Steamships Hockey League. Deux autres parties ont aussi été jouées dans la même ligue. Canada Steamships Lines a défait Shell par 3 à 1, et Congoleum et Robert Reford ont fait partie nulle avec un point chacun.

Dans la première période, les joueurs du Laporte-Martin ont fait du beau jeu mais ils n'ont pas réussi à compter. Tour à tour, les deux clubs se sont partagés les honneurs de la partie et il aurait été difficile de prédire quel serait l'issue de la rencontre.

Dans la seconde période, les joueurs du Laporte-Martin ont réussi à prendre en défaut la défense adverse et Beaugard a réussi à compter le premier point, au cours d'une mêlée devant les buts. Deux minutes plus tard, Lavery lança de loin; Tessier, le gardien de buts du Kraft, arrêta la rondelle qui roula sur la glace et qu'il rentra avec son bâton.

Les deux gardiens de buts ont été à la hauteur de la situation et ils ont arrêté des coups bien difficiles. Les joueurs de défenses des deux clubs les ont bien soutenus.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Deuxième période
Beaugard, Laporte-Martin, 5.00.
Lavery, Laporte-Martin, 2.30.
Alignement:
Laporte-Martin: Craft, Cheese, Beard, Tesser, Beupré, défenses, Sandford, Vocalche, défenses, Savoy, Matte, altes, McAllister, Beaugard, centres, Rainville, Chapleau, altes, Larivière, Lavery, subs, Sinclair, Bardwell, Lefebvre, Rainville, Bolger.

DOUZE COMBATS SONT INSCRITS AU PROGRAMME

LES FERVENTS DU SPORT DE LA BOXE SERONT TEMOINS DE RENCONTRES INTERESSANTES CE SOIR, A LA SALLE STE-BRIGIDE

C'est ce soir que l'Association Ste-Brigide donnera son premier tournoi amateur de l'année. Un programme de 12 combats est à l'affiche et les fervents du pugilat passeront une bonne soirée.

L'adjudant principal alignera Blain, du Ste-Brigide, contre Reifman, du Y.M.H.A. Une grande rivalité existe entre ces deux boxeurs. Ils appartiennent à la catégorie de 112 livres et inutile de dire qu'ils aspirent au championnat de leur classe. Les tournois provinciaux auront lieu prochainement et l'assaut de ce soir donnera une bonne indication des chances que les boxeurs auront.

Le rumeur, aussi circulée dernièrement que Lirzin et Gagné, du Ste-Brigide, ont l'intention de passer au rang des professionnels. Si c'est vrai, ce sera la dernière fois que les amateurs les verront à l'oeuvre dans des combats de trois rounds.

Voici le programme de la soirée:
1. Classe 80 livres. — O'Connell, Club Verdun, vs Burton, Mascotte.
2. 112 livres. — Thomas, Melrose, vs Verchère, National.
3. 112 livres. — Garripy, Ste-Brigide, vs Reed, Verdun.
4. 112 livres. — Renault, Ste-Brigide, vs Leithman, Verdun.
5. 126 livres. — Robitaille, Mascotte, vs Johnson, Grenadier G.
6. 126 livres. — Dunn, M.A.A., vs Currie, Grenadier G.
7. 126 livres. — Dupuis, Sainte-Brigide, vs Parisien, Verdun.
8. 118 livres. — Lacombe, Ste-Brigide, vs Brain, McGill.
9. 126 livres. — Lirzin, Ste-Brigide, vs Wright, Melrose.
10. 118 livres. — Gagné, Ste-Brigide, vs Sheppard, C.P.R.
11. 147 livres. — Heathfield, Richmond, vs Loughlin, Melrose.
12. 112 livres. — Blain, Ste-Brigide, vs Raifman, Y.M.H.A.

Les officiels seront:
Arbitres: Jack McBrearty, Léo-Kid Roy et Ted Cossette.
Juges: Arthur Brière, Engèle Brosseau, Harry Turner, Raoul Godbout, Ernie Robinson et W. Armstrong.
Peseur: T. Girard.
Médecins: Dr François de Martigny et Dr Paul Denis.
Chronométreurs: W. J. McDonald, Pierre Beaubien et W. Leber.
Maître de cérémonie: Ernest Mc-tivier.

LES SENATEURS SONT DEFAITS

Ottawa, 2. — Malgré la présence de plusieurs milliers de personnes pour les encourager à la victoire, les Sénateurs ont du baisser pavillon devant les Irlandais de Toronto, samedi soir, car les St-Patrick sont sortis victorieux par un résultat de 2 à 1.

Après deux périodes sans point, Clancy enregistra le premier point de la soirée. Il restait encore six minutes à jouer et on croyait bien que St-Patrick serait battu. Mais tout à coup Jack Adams attaqua et il fit deux points qui valurent la victoire aux Irlandais.

La joute fut loin d'être intéressante pour les spectateurs. Les deux clubs jouèrent plutôt sur la défensive de sorte que le hockey fut lent. Il y a eu de coups qui ont été lancés sur les filets. Le jeu se disputa plutôt entre les deux lignes bleues au centre de la glace.

Ottawa a encore joué sans Nighbor. Smith était au centre avec Finnigan sur l'aile droite. Georges Boucher était de retour sur la défense. Cet alignement n'eut pratiquement pas de repos. Campbell remplaça Smith pendant quelque temps et Gorman joua les dix dernières minutes à la place de Finnigan.

Alignement des équipes:
St-Patrick: Roach, but; Berry, défense; Corbeau, défense; McCaffrey, défense; Adams, centre; Smith, centre; Denny, avant; Finnegan, subs; Campbell, subs; Gorman, subs; Holloway, subs; Smylie, subs.
Ottawa: Connell, but; Boucher, défense; Clancy, défense; Adams, centre; Smith, centre; Denny, avant; Finnegan, subs; Campbell, subs; Gorman, subs; Holloway, subs; Smylie, subs.

Arbitre: Cooper Smeaton, Montréal.

Punitions:
Première période: Corbeau, Boucher, Corbeau, Adams, Clancy.
Minutres:
Deuxième période: May, Clancy et Adams.
Troisième période: Finnegan, Adams et Boucher.

SOMMAIRE:
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Mondou, St-Frs-Xavier, 14.00.
Troisième période
Guay, Eureka, 9.00.

TROISIEME PARTIE
St. Anthony: Champêtre
Forest: But
Monaghan: Déf.
Pollock: Déf.
Tansey: Avant
McCarron: Avant
McCarthy: Avant
Brophy: Avant
Substituts: St. Anthony: Bennett, Moore et Sinclair.
Champêtre: Leduc et Lavallée.
*Sommaire:
Première période
Champêtre, Carboneau, 10.00.
Champêtre, Doyle, 4.00.
Deuxième période
St. Anthony, Bennett, 11.00.
Troisième période
Champêtre, McCarthy, 10.00.
Arbitre: Billy Coutu.

LES UNIVERSITAIRES

QUEENS A DEFAIT MCGILL SAMEDI SOIR

L'Université de Queens a battu McGill par un score de 2 à 1 samedi soir au Forum dans les séries de la Ligue Intercollegiale.

La partie fut excessivement contestée, comme l'indique le score. Les visiteurs firent le premier point mais le score fut égal à la deuxième période. Ce n'est que dans le dernier engagement, que les visiteurs brisèrent l'égalité.

Une foule peu nombreuse assistait à la joute. L'attraction professionnelle avait sans doute affectée cette partie, qui réunissait qu'en grande partie des étudiants de McGill.

Le Canadien a blanchi le club Montréal

LE BLEU BLANC ROUGE EST SORTI VICTORIEUX DE LA JOUTE DE SAMEDI PAR UN RESULTAT DE 5 A 0. — LEO DANDURAND ETAIT ABSENT DE LA PARTIE ET ODIE CLEGHORN A PRIS LA DIRECTION DE L'EQUIPE.

Les joueurs du Canadien ont mis la joie au coeur de leurs partisans samedi soir en triomphant du club Montréal dans une partie des séries de la N. H. L. Le Bleu Blanc Rouge n'a pas seulement vaincu ses adversaires mais il leur a administré une couche de blanc de ceruse en gagnant par un résultat de 5 à 0.

Les équipiers de Léo Dandurand paraissaient en excellente forme et tous les porte-couleurs de notre club canadien-français ont fait un excellent travail et nos hommes méritaient la victoire.

Le gérant Dandurand, pour la première fois depuis quatre ans, était absent car une attaque de grippe le retenait chez lui et la direction de l'équipe fut confiée à Odie Cleghorn qui dirigea les joueurs avec tact.

Dans la première période aucun point ne fut compté car des deux côtés l'on semblait se redouter et les joueurs se tenaient plutôt sur la défensive. Au début du deuxième temps, Odie Cleghorn embarqua sur la glace et donna le signal de l'attaque. Il fit si bien qu'il réussit à compter deux points pour son club et son coéquipier Morantz augmenta le nombre de points en prenant Benedict en défaut.

La troisième période vit encore le Canadien à l'attaque. Benedict fit encore des arrêts sensationnels, mais il y eut une longue mêlée devant lui et les bâtons furent menés avec rapidité. Morantz se pensait sans doute à jouer au golf et il eut la chance de lancer la rondelle dans le filet. Puis pour finir la soirée, Joliat servit une de ses courbes électrisantes pour aller placer la rondelle dans le filet, à la grande surprise de Benedict.

Les joueurs du Montréal n'eurent aucune chance et à part de Benedict, Reg Noble fut le seul qui a réussi à faire quelque chose qui vaille. Dans la deuxième période, il a perdu la grosse chance de sa soirée lorsqu'il manqua le filet, après avoir tout déjoué sur son passage. Gerald Monroe a aussi attaqué comme un tigre mais il n'a jamais réussi à dépasser Coutu ou Sprague Cleghorn.

Le Canadien s'est servi de sept hommes seulement et tous ont fait leur part. Vézina n'a pas eu autant d'ouvrage que Benedict mais le résultat indique qu'il était en bonne forme. Sur la défense Sprague et Coutu furent solides. Le dernier, pour un homme qui relève de maladie, fut loin d'en montrer les effets. Mais il fut plus prudent que d'habitude car il s'est méfié des courants d'air, vu qu'il a joué avec une casquette empruntée au club de baseball Le Canadien. Joliat avait aussi changé sa coiffure et c'est peut-être ce qui lui a porté chance.

Morentz, Odie Cleghorn et Boucher furent très effectifs et ils dominèrent du fil à retordre à la défense adverse. Boucher a joué sa meilleure partie de la saison.

Alignement des équipes:
Canadien: Benedict, but; D. Munro, défense; C. Cleghorn, défense; C. Cleghorn, centre; Noble, centre; Broadbent, aile; Berlinguette, aile; G. Munro, subs; O. Cleghorn, subs; Rothchild, subs; Matz, subs; Skinner, subs; Dismore, subs; Lowery, subs.
Montréal: Vézina, but; D. Munro, défense; S. Cleghorn, défense; Coutu, centre; Morentz, centre; Joliat, aile; Boucher, aile; G. Munro, subs; O. Cleghorn, subs; Rothchild, subs; Matz, subs; Skinner, subs; Dismore, subs; Lowery, subs.

Arbitre: Dr O'Leary.
Juges des buts: Eugène Gauthier et Gustave Bourassa.
Chronométreurs et pénitenciers: A. Laberge, E. W. Ferguson et Alex. Moore.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Deuxième période
1.—Canadien—O. Cleghorn 12.40
2.—Canadien—O. Cleghorn 1.20
3.—Canadien—Morentz 1.00
Troisième période
4.—Canadien—Morentz 10.00
5.—Canadien—Joliat 8.30
Résultat final: Canadien 5; Montréal, 0.

DES COURSES AU PARC LAFONTAINE

Un programme de courses en patins, qui avait attiré des concurrents de toutes les parties de la ville, réunit hier, au Parc Lafontaine, une foule de plus de cinq mille personnes. Grâce à une température idéale, la glace était belle comme un miroir, et les patineurs et patineuses firent des prouesses de rapidité et d'endurance.

Cette fête sportive était organisée par le département de Récréations Publiques, sous la direction surintendant, le Dr J. P. Gadois.

M. C. Méthot et ses hommes réunirent les prix et les concurrents. MM. les échevins Vandaele et Emond présidèrent au programme des courses et à la distribution des prix. Tous deux adressèrent la parole à la foule, et reçurent une salve d'applaudissements, quand ils annoncèrent les dons généreux qu'ils offraient à la jeunesse pour un nouveau concours qui aura lieu dimanche prochain, M. Marinus Dumars, fit aussi offrir un joli cadeau de dix dollars pour la même occasion.

Les prix qui furent distribués hier après-midi avaient été généreusement offerts par les échevins Vandaele et Emond, M. M. Dumars, M. P. Giguère, et plusieurs autres citoyens du quartier.

Résultats des courses:
Première course, 25 tours, 2-17 milles. 1ère épreuve. Gagnants: 1er, Gaston Chaput. Temps, 15 min. 4 sec. 2ème, Philippe Marcoux.
Deuxième épreuve, gagnants: 1er G. Genaras. Temps, 7 min. 23-3.
Sième épreuve, gagnant: P. Toping. Temps, 8 min. 34 sec. 1-2; 2e, R. Tackberry.

CIGARETTES DERBY

QUALITE ET ECONOMIE

10¢ LE PAQUET

FORUM UPTOWN 9112

Mercredi, 4 fév. à 8h.30 du soir
SONS OF IRELAND vs VICTORIAS

Sièges de bainoire: \$1.50; sièges réservés, \$1.00; sièges non réservés, 75c.
Admission générale: 1.
Adultes, 50c — Enfants, 25c.
Tous les prix comprennent la taxe. Billets maintenant en vente.

Deuxième course. Course de 20 tours: soit 1-14 mille. Gagnantes: 1ère, Mile Floré Léveillé. Temps, 7 min. 39 sec. 1-2; 2e, Mile Nan Fraser, 3e, Mile Aime Boisvert.

Troisième course: Course de 12 tours: soit 1-8 mille. Gagnants: 1. T. Toping. Temps, 3 min. 46 sec. 1-2; 2e, G. Chaput.

Quatrième course, de 10 tours, soit 10-11 de mille. Gagnantes: 1re, Mile A. Laplante. Temps, 4 min. 25-2 sec; 2ème, Mile H. Parent; 3e, Mile Annette Caillé.

Cinquième course. Epreuve finale entre les gagnants des 3 épreuves de la 1ère course, 25 tours, soit 2 milles 1-7. Gagnants: 1er, G. Genaras, 2e, C. Genaras; 3e, F. Toping.

Partie de hockey entre l'Aiglon et le St-François-Xavier:

Aiglon	St-Frs-Xavier
Poupard	But
Charlesky	Déf.
Larose	Déf.
Thibault	Aile
A. Poupard	Aile
Lescarbot	Centre
Masson	Subs.
Egan	Subs.
A. Gagnon et Pagé	Armand
L. Gagnon	

Résultat: Aiglon, 3; St-Frs-Xavier, 0.

Quelques autres prix ont été donnés et seront distribués dimanche prochain.

Programme: Garçons, 15-18: 8 tours; 13-15, 6 tours.
Filles: 15-18, 6 tours, 13-15, 5 tours.

Le ballon au panier à la Palestre

Deux parties de ballon au panier ont été jouées, hier après-midi, au gymnase du National, rue Cherrier. Toutes les deux ont été très intéressantes et les amateurs qui y assistaient, plusieurs centaines s'étant rendus à l'invitation qui leur avait été faite par la voie des journaux, ont applaudi les joueurs des différentes équipes.

Dans une partie de ligue intérieure, le Gymnase blanc a d'abord remporté l'équipe de la section de la raquette. Celle-ci a remporté la victoire par 14 à 7.

Une partie d'exhibition a ensuite été jouée entre le National intermédiaire et le Régat. Le National a gagné par 22 à 13. L'équipe de la rue Cherrier avait deux nouveaux joueurs dans ses rangs: Simard et Gendron. Tous deux ont joué d'une façon remarquable et une bonne part du succès leur revient. Les autres joueurs de l'équipe du National étaient Knuckle, Lefebvre, Latour et Huot.

Samedi prochain les parties de la ligue de ballon au panier de la cité auront lieu au National. Le Violette-Blanc rencontrera le Sun Life et ensuite le McGill rencontrera le Machine Gunners.

Dimanche prochain, comme partie de ligue intérieure, le Gymnase blanc rencontrera le Gymnase rouge. La partie d'exhibition sera entre le National et le Y. M. C. A.

Tous les amateurs sont invités à ces parties.

LE NATIONAL FAIT PARTIE NULLE AVEC LE LOYOLA

Le National et le Loyola ont fait partie nulle de 0 à 0, samedi, à l'Arena, tandis que le M.A.A.A. a blanchi le St. Anthony par 1 à 0. Résultats:

Première partie
Alignement des équipes:
Loyola: Savard, Buts; Tynan, Défenses; Gagnier, Défenses; O'Connell, Centres; Dolan, Ailes; Quinlan, Ailes; Kennedy, Substituts; Loyola: McNamee, Power, Coulson; National: Haynes, Trudel, Waite.

Arbitre: Clary Foran.
Sommaire de la partie
Aucun point.
Deuxième partie
Alignement des équipes:
St. Anthony: Foster, Buts; Paquette, Défenses; Dadds, Défenses; Ward, Centres; Moore, Ailes; Ott, Ailes; Jalliet, Substituts; St. Anthony: O'Rourke, Gauthier, Stevens; M.A.A.A.: Walker, Smith, Robinson.

Sommaire de la partie
Première moitié
Pas de point.
Deuxième moitié
1.—M.A.A.A.—Robinson, 19.00 min.

AU VICTORIA

Dans les parties disputées au rond Victoria, McGill a défait St-

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Carlier, L.L. L. Tél. Main 6326
Jean-Victor Carlier, L.L. L.
L.-J. Barcelo, L.L. B.

CARTIER ET BARCELO

AVOCAT
Chambre 708a, immeuble "Power"
53 onest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

SI-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L. L., L. Guérin, L.L. L.,
F. Paret-Raymond, L.L. L.

JEAN-C. MARTINEAU

B. A., LL. L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6140 MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCATS
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213 QUEBEC

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.

AVOCAT-PROCUREUR
Etude Mercier, Mercier et Sauvage
718, ST-JACQUES, MAIN 3297
Bureau du soir:
743 Mont-Royal est Belair 9651

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L.

AVOCAT
Domicile: 1847, Ste-Catherine Est.
Téléphone: Gladwin 844
30, St-Jacques Tél. Main 4062

ARTHUR LARAMEE

AVOCAT
180, rue Saint-Jacques - Montréal

PAUL GAUTHIER, B. A., LL. B.

NOTAIRE — C. C. S.
195 EST, STE-CATHERINE MONTREAL

Cadres! Miroirs! Moulures!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 58, rue St-Laurent
Manufacture: 7, rue Clark
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 7217-7218

Gabriel par 2 à 1 et Victoria a battu l'Université de Montréal par 3 à 0. Résultats détaillés:

Première partie
McGill: Buts; Heney, Défenses; Gifford, Défenses; Smith, Défenses; Arnold, Défenses; Fry, Ailes; Percival, Ailes; Riley, Subs.; Dowling, Subs.; Slattery, Subs.
St-Gabriel: Walsh, Défenses; Walte, Défenses; Furlong, Défenses; Archer, Ailes; Kelly, Ailes; Carter, Subs.; Pigeon, Subs.; Gill, Subs.
Arbitre: Bert Ryan.

Première période
1.—McGill—Fry 3.00
2.—St-Gabriel—Kelly 7.20
Deuxième période
3.—McGill—Slattery 8.00

Deuxième partie
Victoria: Buts; Johnson, Défenses; Basserman, Défenses; H. Johnson, Défenses; Bricker, Centres; King, Ailes; Roach, Ailes; Reynolds, Subs.; Cowans, Subs.; Adams, Subs.
Univ. de Montréal: Reeves, Buts; Gratton, Défenses; Godin, Défenses; Raymond, Centres; St-Onge, Ailes; Berridier, Ailes; Brossard, Subs.

Arbitre: Jos. Riddell.
Première période
1.—Victoria—Bricker 7.00
Deuxième période
2.—Victoria—King 12.00
1.—Victoria—Roach 2.00

AUTRE VICTOIRE DU CLUB HAMILTON

LES TIGERS ONT VAINCU LES BRUINS SAMEDI SOIR PAR UN RESULTAT DE 8 A 3. — LOCKHART A JOUE DANS LES BUTS POUR LE CLUB AMERICAIN

Hamilton, 2. — Les Tigers ont remporté une autre victoire samedi soir en triomphant du Boston par un résultat de 8 à 3 et les meneurs de la N. H. L. n'eurent pas à trop se dépenser pour obtenir ce résultat car les "Bruins" n'étaient pas de taille à lutter avec les locaux.

Le Boston a joué avec Lockhart dans les buts, vu que le Dr Stewart est à l'hôpital, à la suite d'une opération dans le bras. Il est probable qu'il y restera jusqu'à la fin de la semaine.

Malgré le résultat élevé, Lockhart a joué une bonne partie, car c'est parce qu'il n'a pas eu beaucoup d'aide que huit points ont été enregistrés.

Les ingénieurs de Polytechnique

LE CONGRES DE SAMEDI — M. OLIVIER LEFEBVRE EST ELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION BANQUET AU "CERCLE UNIVERSITAIRE"

Le congrès des ingénieurs diplômés de l'Ecole Polytechnique a eu lieu samedi dernier. Pour cette circonstance les membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique s'étaient réunis nombreux à l'Alma Mater.

Il y eut présentation de rapports sur les activités de l'Association à Montréal et à Québec, et discussion sur plusieurs sujets intéressant les membres de l'Association.

L'élection des membres du bureau de direction a donné les résultats suivants: président, M. Olivier Lefebvre, ingénieur en chef de la commission des eaux courantes; vice-président, Dr Augustin Frigon, directeur de l'Ecole Polytechnique; secrétaire-trésorier, M. Adhémar Mailhot, professeur à l'Ecole Polytechnique. Les autres directeurs élus sont: MM. H. A. Terreault, ingénieur en chef de la cité de Montréal; U. P. Boucher, ingénieur au département des travaux publics du Canada; Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire au bureau d'hygiène de la cité de Montréal; Alexandre Fraser, ingénieur en chef au ministère de la voirie Québec; Dr Eugène Poitvin, chef minéralogiste à la commission géologique à Ottawa et Alphonse Beauchemin, vice-président et ingénieur en chef de la Layne-New-York Co., New-York.

Le soir, au Cercle Universitaire, il y a eu banquet sous la présidence du nouveau président de l'Association, M. O. Lefebvre. A la table d'honneur on remarquait: M. A. V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, MM. P. J. A. Cardin et L. J. Perron, le Dr W. L. McDougall, président de la commission du havre de Montréal, M. Adrien Beaudry, président de la Commission des Services publics, Dr Arthur Surveyl, Aurélien Boyer, principal de l'Ecole Polytechnique, Dr Augustin Frigon, M. J. Emile Vanier, le colonel Arthur E. Dubuc, MM. Arthur Amos, S. Fortin, James Laurin, Joseph Haynes, Alfred Fyren et Jean Flahault.

Dans son allocution, le président, M. O. Lefebvre a souhaité la bienvenue aux hôtes de l'association, et dit que celle-ci avait fait jusqu'à présent pour le bien de la profession d'ingénieur et pour les anciens de Polytechnique.

Le Dr Frigon, en répondant à la santé de l'Ecole Polytechnique, passa en revue les principaux événements de l'année à l'Ecole. Il signala entre autres la nomination de M. J. L. Perron comme membre de la Corporation de l'Ecole Polytechnique, et la nomination d'un nouveau professeur de physique dans la personne de M. Wendling. Il parla aussi de certaines innovations introduites à l'Ecole sous le rapport des examens et des matières nouvelles qui y sont enseignées.

M. Piette, appelé à répondre à la santé de l'Université de Montréal, fit le tableau des besoins financiers de l'Université et affirma son ferme espoir de recevoir pour celle-ci de la part du Gouvernement provincial toute l'aide qu'une telle institution mérite.

M. L.-J. Perron eut des paroles rassurantes pour l'avenir de l'Université de Montréal. Quand l'opinion publique, dit-il, aura été instruite des besoins et des nécessités de l'Université de Montréal, le Gouvernement provincial ne pourra faire autrement que de lui accorder ce qu'elle demande et de lui accorder ce qu'elle a besoin pour remplir efficacement son rôle sur cette terre d'Amérique.

M. J. A. Cardin se dit heureux de prendre de nouveau contact avec les universitaires, qu'il n'a pas eu l'occasion de rencontrer depuis sa sortie de l'Université. Il loua l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique pour son admirable esprit de corps qu'elle ne manque pas de manifester chaque fois qu'il s'agit de revendiquer les droits des ingénieurs canadiens dans cette province.

Le Dr McDougall fit part à l'assemblée du grand plaisir qu'il éprouvait de se trouver au milieu des ingénieurs canadiens-français. Il connaît l'Ecole Polytechnique pour les services qu'elle a rendus au pays tout entier en formant une phalange d'ingénieurs distingués qui dirigent aujourd'hui, avec un succès incontesté, grand nombre de services publics et d'entreprises privées. Il annonce à l'assemblée que la Commission du Havre sera heureuse d'avoir recours aux lumières des ingénieurs de Polytechnique dans la construction du pont de la rive sud. En terminant il invite les anciens de Polytechnique à faire au printemps prochain, la visite du port de Montréal. Cette invitation fut immédiatement acceptée par le Président, et aux applaudissements de l'assemblée.

Environ une centaine d'ingénieurs diplômés de l'Ecole Polytechnique assistaient à ces agapes fraternelles. On remarquait entre autres: MM. Louis Hurlbut, U. P. Boucher, B. Braut, A. Fraser, H. Kiefer, A. B. de Passillé, E. Giguère, J. A. Lalonde, E. Drodet, E. Désautels, J. Meunier, O. Beaudouin, G. Archambault, A. Bélanger, F. Bossu, V. Denis, E. Roy, C. E. Tourigny, A. O. Beauchemin, E. A. Doucet, J. Emile Bertrand, Aimé Cousineau, Maurice Archambault, H. Labrecque, Jacques Archambault, J. G. Chenevert, O. Rolland, J. M. Reid, J. E. Carmel, V. E. Beaupré, J. Mayer, G. J. Papineau, Adrien Plamondon, A. O. Bourbonnais, H. A. Terreault, J. Courbeau, F. Leduc, H. Cimon, H. Masue, N. Doois, G. Gignas, G. E. Gélinais, P. E. Bourbonnais, T. E. Rousseau, P. J. J. J. Duperron, M. Ricard, Z. Langlais, G. Labelle, Achard, Mailhot, A. Gauthier, J. Edouard Bertrand, J. Molleur, T. J. Lafrenière, A. J. Forest, Armand Dupuis, J. E. Gill, H. Ortiz, C. Hurlbut, G. Cinq-Mars, J. E. Gibault, J. Duchastel, Marius Dufresne, L. J. Leroux, Paul Bêlé et autres.

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces. C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

Avez-vous besoin d'imprimés:

Le banquet à M. Laureys

Le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes a été l'objet d'une fête samedi soir au Windsor des boursiers de voyages pour les diplômés.

L'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales avait réuni au Windsor, samedi soir, un nombreux groupe d'amis de M. Henri Laureys, le directeur de la faculté de commerce, à l'occasion de la récente décoration que lui a accordée le gouvernement français.

M. Laureys a profité de cette occasion pour formuler quelques vœux relativement à l'avenir de l'institution qu'il dirige. Il a d'abord fait remarquer que le ministère du commerce n'emploie pas un seul licencié de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales dans les sections consulaires. Pourtant, des hommes ayant reçu une telle formation au point de vue économique seraient en mesure de rendre des services inappréciables. Dans les autres pays, non seulement on apprécie les élèves de ces institutions, mais on exige que tous les candidats soient porteurs des diplômes qu'elles décernent.

M. Laureys dit espérer que le gouvernement provincial accordera bientôt des bourses de voyages à un certain nombre de finissants de l'Ecole afin de leur permettre d'aller à l'étranger, où ils seront pendant un an ou deux à l'emploi de maisons importantes. En plus du stage pratique dans les affaires, cela leur permettra d'étudier les conditions économiques particulières d'un pays et ils seront, à leur retour, les hommes tout désignés pour diriger le commerce d'exportation d'une de nos grandes maisons vers ce pays. De plus, M. Laureys croit qu'il sera possible d'échanger de tels stagiaires commerciaux avec la France, ce qui serait d'un grand intérêt pour le développement de nos relations commerciales avec les deux pays.

Le président de l'Association des licenciés de l'Ecole a d'abord lu des lettres de différentes personnalités exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à cette manifestation. Il y en avait du lieutenant-gouverneur, M. Narcisse Pérodeau, de M. Athanasie David, de S. G. Mgr Georges Gauthier, de sir Lomer Gouin, de M. Rodolphe Lemieux, du sénateur Raoul Dandurand, de M. Fernand Rinfret, de M. Léonide Perron, du maire Charles Duquette, de M. Edouard Montpetit et de M. Augustin Frigon.

Le président a ensuite rappelé qu'il y a dix ans, lorsque M. Laureys était nommé directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, on doutait encore de l'avenir de cette institution. Certains prétendaient qu'elle employait des professeurs de fortune. L'orateur protesta contre cette assertion et il dit que les succès des élèves d'aujourd'hui, qui sont tous aujourd'hui dans le commerce, l'industrie et la finance, démontrent que leurs professeurs étaient compétents. Il a terminé en félicitant M. Henri Laureys au nom de l'Association, pour la décoration de la Légion d'honneur que le gouvernement français lui a récemment accordée. Il dit que le directeur des Hautes Etudes commerciales a servi la France en servant le Canada.

M. l'abbé Olivier Maurault, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, a lu une lettre du recteur de l'Université, dans laquelle il dit se joindre de cœur aux hommages qui sont rendus à M. Laureys. M. l'abbé Maurault dit ensuite que M. Laureys est de ceux qui font le plus honneur au pays.

M. le baron de Vitrolles, consul général de France, a dit que M. Laureys n'a que des admirateurs. Après avoir passé en revue l'œuvre de M. Laureys depuis quatorze ans qu'il est au pays, il ne peut que féliciter le conseil d'administration de l'Ecole de l'avoir élevé au poste de directeur. Comme tous les étrangers, M. Laureys a été conquis par le Canada; c'est pourquoi il a voulu participer à la formation du Canada de demain. Son travail d'aujourd'hui servira à développer encore plus le pays. Il le félicite au nom de la France.

M. Emilien Daoust, président de l'administration de l'Ecole, a dit que le gouvernement a un peu décoré cette institution en décorant son directeur. Il a parlé de cette institution et il a terminé par quelques conseils aux étudiants.

M. Jean Penroze, avocat et diplômé de la première promotion de l'Ecole, a rappelé les polémiques qui ont marqué les premières années de l'Ecole des Hautes Etudes et l'enthousiasme de ceux qui l'ont défendue. Il voudrait qu'un membre de l'Association des licenciés soit nommé au conseil d'administration de l'Ecole.

M. Laureys a d'abord parlé de la France avec émotion. Il a dit que les Canadiens français sont liés à la France par le sentiment et qu'ils subissent le contre-coup des malheurs qui la frappent comme ils se sentent heureux lorsqu'elle a des succès. Il a parlé de la vaillance qui a toujours caractérisé le peuple français et il a cité des statistiques de la reconstruction des régions dévastées. Ce travail, gigantesque, les Français l'ont accompli en quatre ans, sans avoir encore reçu les réparations appropriées que l'Allemagne devait leur remettre.

M. Henri Laureys a ensuite parlé des succès que les diplômés de l'Ecole ont obtenus. Ces succès, dit-il, ont été obtenus grâce à la compétence de leurs professeurs. Il ne veut en citer qu'un, M. Edouard Montpetit, dont les succès marqués sont reconnus par la France, qui lui demande d'aller professer un cours sur le Canada en Sorbonne. L'orateur dit qu'il n'est pas tout de former des compétences; il faut aussi s'en servir. C'est alors qu'il fait remarquer que l'on n'a pas encore tenu compte des qualités spéciales des licenciés des Hautes Etudes au ministère du commerce. Pourtant, le sous-ministre du commerce reconnaît lui-même qu'il faut des connaissances spéciales étendues pour être commissaire du commerce à l'étranger. M. Laureys a ensuite parlé des bourses de voyages dont nous parlons au début de ce compte rendu.

A la table d'honneur, on remarquait: M. Henri Laureys, Emilien Daoust, l'abbé Maurault, le baron de Vitrolles, Van Ryckstal, consul de

CHOSSES MUNICIPALES

Les taux du téléphone

LA VILLE PRESENTERA UNE REQUÊTE DEVANT LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER POUR L'UNIFORMITE DES TAUX A MONTRÉAL

Le contentieux municipal présentera devant la Commission des chemins de fer la requête du conseil municipal pour l'uniformité des taux du téléphone dans les limites de Montréal. La Commission siégera en notre ville au commencement du mois de mars.

M. Avila Legault, échevin du quartier Ahuntsic, depuis deux ans et plus réclame justice pour les quartiers excentriques. "A l'heure actuelle, dit-il, le tarif uniforme de la compagnie s'applique dans un rayon de six milles de son bureau; en dehors de ce rayon, le tarif chargé est 13 sous le quart de mille pour quatre abonnés sur la même ligne; de 26 sous le quart de mille pour deux abonnés sur la même ligne et de 51 sous le quart de mille pour un abonné sur la même ligne. Ce qui représente 50 ou 60 pour cent plus cher que le tarif uniforme."

"Prenons, par exemple, continue l'échevin Legault, le cas d'une ligne double. Dans le centre de Montréal, chaque abonné paierait par mois \$2.46; dans le quartier Ahuntsic, le taux est de \$4.54 par mois. Nous demandons que la compagnie du téléphone nous fasse bénéficier des mêmes avantages que les autres compagnies d'utilités de la ville. Les compagnies de tramways, d'électricité et de gaz ne font pas de différence entre les quartiers de la ville; nous voulons aussi être sur le même pied en ce qui concerne le téléphone."

De plus, M. Legault signale une anomalie dans Cartierville, où les clients situés dans l'échange Mont-Royal, doivent payer un taux additionnel de dix sous par appel, soit qu'ils appellent dans le centre ou qu'ils soient appelés, et en plus un abonnement annuel de \$20. Et cependant ces gens sont des citoyens de Montréal.

"Nous croyons notre demande raisonnable, conclut M. Legault, d'autant plus que la compagnie du téléphone a augmenté ses taux à quelques reprises pendant et depuis la guerre. C'est ainsi qu'après l'installation du téléphone dans les maisons se faisait gratuitement. Aujourd'hui, dans tout Montréal, chaque abonné doit payer en plus du téléphone le prix d'installation d'un cas."

M. Arthur Vaillancourt, échevin du quartier Mercier, s'est joint à son collègue du quartier Ahuntsic pour réclamer les mêmes avantages.

LA NEIGE

La dernière tempête a mobilisé près de cinq mille hommes pour nettoyer la neige dans les rues et sur les trottoirs. Toute la semaine, les directeurs de la voirie ont tenu leur armée de travailleurs sur pied afin d'enlever la neige le plus rapidement possible.

Samedi, la ville a engagé 4,800 hommes, 1,440 voitures simples et 752 voitures doubles. Vendredi, y en avait 3,450; jeudi, 2,130; mercredi, 3,400; mardi, 1,600 et lundi, 2,100. La moyenne s'établit à 3,246 hommes employés tous les jours à l'enlèvement de la neige.

Il est tombé depuis les débuts de l'hiver jusqu'au 31 janvier, 64 pouces de neige, soit dix pouces de moins que l'an dernier pour la même période. Le record de 1924 n'est pas encore dépassé, mais il est suivi de près. Les statistiques indiquent pour cette période de l'hiver une chute de 64 pouces, en 1925; 74 pouces en 1924; de 43 pouces en 1923; de 55 pouces en 1922 et de 46 pouces en 1921.

Le banquet Montpetit

Parmi les personnes qui assistent au banquet offert à M. Edouard Montpetit, le samedi, 7 février, à l'hôtel Windsor, par l'Association des anciens élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, on remarque: Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, Mgr Piette, le consul de Belgique, M. van Rickstal, M. de Lalande, du consulat de France, M. L.-A. Taschereau, M. L.-A. David, M. L.-J. Perron, M. E.-L. Patenaude, M. le sénateur Dandurand, l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame, M. Emery Beaulieu, le Dr Edouard Dubeau, M. le juge Desautels, M. L.-G. Beaulieu, le Dr A.-H. Lesage, MM. Georges Pelletier, Léon Lorrain, Arthur Surveyl, Antonio Perreault, R. Faribault, Robert Taschereau, P. S. Banks, Jean Desy, le Dr Louis Desy, Roland Bock, Dominique Pelletier, Bernard Bourdon, Paul A. Gagnon, Fernand Rinfret, député, Charles Champoux.

Les amis de M. Montpetit qui n'ont pas reçu de carte d'invitation et qui désirent prendre part à ce banquet sont priés de communiquer immédiatement avec l'une des trois personnes suivantes: Hector Perrier, 414 rue Power, chambre 501; Yves Tessier-Lavigne, 404, rue Saint-Hubert; Emile Benoist, 336, Notre-Dame est.

Le concert Courboin ce soir à St-Jean-Baptiste

C'est ce soir sur les grandes orgues de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Montréal que M. Charles Courboin, le grand organiste, donnera son concert. Il a mis à son programme: trois œuvres de Bach: La Fantaisie et Fugue en Sol mineur, Le Prélude et Fugue en La mineur, et Aria (extraits de la suite en ré).

Le programme comporte aussi des œuvres de St-Saëns, de Widor, de Roussel, de César Franck, de Mendelssohn et de Russell.

Belgique; le sénateur G.-P. Beaulieu, M. Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce, le sénateur Lorne-C. Webster, MM. Arthur Terroux, A.-L. Caron et Georges Gauthier, auditeur général du Canada, H. de Clerval, attaché commercial français, le juge Robitoux, L.-G. Beaulieu et Wilfrid Langlais.

LA NAVIGATION

Le "Mikula" est en panne

CE BRISE-GLACE DU GOUVERNEMENT EST IMMOBILISE DANS LA GLACE, PRES DE PORTNEUF.

Québec, 2 (S.P.C.). — Le brise-glace Mikula est immobilisé dans la glace près de Portneuf. Le brise-glace, cependant, n'est pas en péril. L'équipage a des vivres pour un mois et, d'ailleurs, les communications avec la terre sont faciles. Le Mikula commence aujourd'hui à faire son plein de combustible. Il recevra huit ou neuf cents tonnes de charbon. L'autre brise-glace, le Lady-Grey, travaille à se rendre auprès du Mikula dont il est séparé par une étendue d'un mille de glace.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Montclair, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, est arrivé à Saint-Jean hier soir.

Le Bourdonnais, de la Compagnie générale transatlantique, venant de Bordeaux et de Vigo, et en route pour New-York, est arrivé hier soir à Halifax, où il fait escale.

Le Stavangerjord, de la "Norwegian-American Line", venant de Bergen, est arrivé à Halifax à 8 h. 30 hier matin. Des passagers de ce paquebot ont pris un train spécial du Chemin de fer national et arriveront à Montréal cet après-midi.

L'Andania, de la Compagnie Canard, venant de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg, est arrivé à Halifax à 10 h. 30 hier matin. Des passagers de ce paquebot ont pris un train spécial du Chemin de fer national et arriveront à Montréal cet après-midi.

Le Regina, de la Compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool et en route pour Portland, est arrivé à 1 h. samedi après-midi à Halifax où il fait escale.

Le Montclair, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Saint-Jean vendredi.

Le Montrose, du Pacifique Canadien, est arrivé à Liverpool samedi après-midi.

L'Ausonia, de la Compagnie Canard, appareille à Halifax aujourd'hui et se met en route pour Plymouth, Cherbourg et Londres.

L'Empress of Canada, du Pacifique Canadien, venant de Southampton, doit arriver à Vancouver lundi prochain.

L'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, venant de Southampton, doit arriver à New-York mercredi. Lundi prochain, ce paquebot se mettra en route pour la Méditerranée où il fera une excursion.

Le Cedric, de la Compagnie White Star, a appareillé à New-York samedi et est en route pour Queens-town et Liverpool.

Le Minnetonka, de l'Atlantic Transportation Line, a appareillé à New-York samedi et est en route pour Cherbourg et Londres.

L'Aurania, de la Compagnie Canard, a appareillé à New-York samedi et est en route pour Queens-town et Liverpool.

Le Minnewaska, de l'Atlantic Transport Line, est parti de Londres samedi et, après escale à Cherbourg hier, est en route pour New-York.

Le Montpelier, du Pacifique Canadien, est arrivé à Colon vendredi. Ce paquebot est à faire une excursion aux Antilles.

L'EMBARGO SUR LA PULPE

CETTE QUESTION FAIT L'OBJET DE LA DISCUSSION AU DINER OFFERT PAR L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE PULPE AUX JOURNALISTES, SAMEDI SOIR AU RITZ

Au cours d'un dîner offert par l'Association de l'industrie de la pulpe aux représentants de la presse de l'est du Canada, samedi soir, au Ritz-Carlton, les industriels de la pulpe ont apporté de forts arguments contre le projet d'imposer l'embargo sur les exportations de la pulpe. MM. Angus Maclean, de Bathurst, N.-B., et Ralph Bell, de Halifax, respectivement président et secrétaire de l'Association, ont exposé ce plaidoyer.

M. McLean, qui exploite l'unique pulperie des provinces maritimes est opposé à l'embargo en principe. En fait, il en retirerait tout le bénéfice, par que l'embargo éliminerait la concurrence des acheteurs américains. Il y a dix ans, dit-il, les quatre cinquièmes des produits forestiers canadiens étaient exportés à l'étranger tandis que maintenant la proportion est renversée: ce sont les quatre cinquièmes de nos produits forestiers qui sont ouverts avant de passer la frontière. Un embargo léserait davantage les provinces maritimes parce qu'Ontario et Québec ont leur marché; il n'existe qu'une pulperie au Nouveau-Brunswick et aucune en Nouvelle-Ecosse. Le propriétaire privé de coupes se verrait dans une pénible position s'il était privé du marché américain.

Dans un travail bourré de statistiques, M. Bell a fait le procès de l'embargo. A l'aide d'un diagramme il prouva que 90 pour cent des ressources forestières étaient déjà frappées d'embargo en ce qu'elles sont du domaine de la couronne. Les dix autres pour cent sont du domaine de la concurrence. De la coupe annuelle seulement deux pour cent sont exportés. Un embargo serait inefficace, parce que rien n'interdirait l'exportation du bois sous forme de billes, de poutres, de lattes et de planches. Un embargo léserait et même détruirait le marché pour les petits propriétaires de coupes, tandis qu'il profiterait aux industriels qui pourraient acheter sur le marché sans concurrence, aux prix qu'ils voudraient.

Une discussion animée a suivi ce double exposé de la situation, et plusieurs propriétaires de journaux y ont pris part.

Schola Cantorum

Ce soir à l'édifice Langelier, cours de M. l'abbé Pineault sur le groupe arsiqne. Office de la Purification.

Vendredi soir, cours pour les dames par le professeur J. N. Charbonneau.

Demandes des internationaux

UNE DELEGATION DU CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL SUGGERE AU CABINET FEDERAL L'APPLICATION DE LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE, LE VOTE TRANSFERABLE, LE CHOMAGE LE JOUR DES ELECTIONS ET LA JOURNEE DE HUIT HEURES

Ottawa, 22 (S.P.C.). — Une délégation du Conseil des métiers et du travail a rencontré les membres du cabinet fédéral, samedi, pour lui formuler une série de demandes avant la prochaine session.

Elle a demandé l'application de la représentation proportionnelle et le vote transférable. Elle veut qu'il y ait chômage général le jour des élections, ou la modification des heures de travail afin de permettre aux ouvriers de voter. Elle a invité le gouvernement à donner suite immédiatement à la convention internationale sur la journée de huit heures.

M. J.-T. Foster a dit que les ouvriers considèrent toujours l'abolition du Sénat comme une bonne chose pour le pays. Ils appuieraient le gouvernement pour restreindre les pouvoirs du Sénat ou pour le rendre responsable au peuple.

La délégation a demandé une loi d'assurance contre le chômage.

M. Tom Moore a exposé les idées du Conseil des métiers et du travail sur l'immigration. Il félicite le gouvernement de vouloir faire disparaître des lois d'immigration les clauses préjudiciables aux sujets britanniques et celles qui permettent de déporter sans procès des personnes accusées de crimes politiques. Il proteste contre l'immigration ouvrière qui existe sans tenir compte du chômage qui existe au pays. Il s'oppose à l'immigration des enfants en âge de fréquenter l'école. Il veut que les subventions aux agences privées de placement soient abolies.

On a aussi demandé de donner suite au rapport du comité parlementaire qui a étudié le projet de pension aux vieillards. On a présenté certains projets d'amendements au code criminel pour garantir la liberté de parole et pour interdire les arrestations pour sédition qui ne sont pas motivées. On a suggéré de remplacer la clause des salaires raisonnables par la journée de huit heures. On a demandé d'accorder la liberté politique aux fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux.

La délégation a clairement fait entendre qu'elle désire l'adoption d'une loi analogue à la loi Lemieux. Elle a invité le parlement à adopter certains amendements à une telle loi pour qu'elle puisse être appliquée d'une manière plus généreuse et plus équitable. Les ouvriers préfèrent une loi fédérale parce que des lois provinciales ne seront pas les mêmes dans toutes les provinces. Ils suggèrent même d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord s'il est nécessaire.

A cette délégation, ainsi qu'une autre délégations des municipalités du sud de l'Ontario, M. King a dit que l'aide en cas de chômage ne relève pas du gouvernement fédéral, mais des provinces et des municipalités. Mais il a promis que le gouvernement fera son possible pour assurer du travail aux chômeurs en reprenant le plus tôt possible certains travaux publics.

Deux suggestions au cabinet fédéral

Ottawa, 2. (S.P.C.). — Samedi, une délégation des Boards of Trade de Montréal et de Toronto et de plusieurs autres organisations d'hommes d'affaires a rencontré les membres du cabinet pour leur demander de rappeler les amendements aux lois de l'impôt sur le revenu et sur la taxe de vente qui ont pour effet de rendre ces impôts privilégiés à tous les autres créanciers lorsque des valeurs sont données en garantie d'un prêt. Le premier ministre a promis qu'on tiendra compte des suggestions qui ont été faites à ce sujet.

Réunion des anciens retraitants

La réunion mensuelle des anciens retraitants aura lieu dimanche prochain, le 8 février. Elle commencera, selon la coutume, à 9 heures par une messe de communion, dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux. A 10 heures aura lieu la conférence qui sera donnée, cet après-midi, par M. le notaire Wilfrid Guérin.

Une exposition de produits alimentaires

CHEZ DUPUIS FRERES, TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

La semaine prochaine, à partir de lundi, se tiendra dans les grands magasins Dupuis Frères une exposition de produits alimentaires. Cette exposition se tiendra au cinquième étage. Déjà une trentaine d'exposants sont sur la liste.

En même temps une exposition de "produits canadiens" se tiendra dans les divers rayons, notamment au rez-de-chaussée. On fabriquera des échantillons sur place et on en distribuera abondamment aux visiteurs.

Cambrioleur tôt pincé

Le chef de police de Montréal-Ouest a coffré un individu cinq minutes après le cambriolage que ce dernier avait commis chez F.-N. Wiggins, 308, rue Balantyne. Le chef Hunter a appréhendé son homme sur le quai de la gare, comme il allait prendre le convoi, avec une valise. Cette valise contenait tous les effets volés d'une valeur totale de \$200.

Les automobilistes protestent

Québec, 2 (D.N.C.). — Le club des automobilistes de Québec proteste contre la décision prise par le gouvernement provincial de porter de 2 à 4 cents par gallon la taxe sur la gazoline.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Laveuse - Essoreuse "SAVAGE"

A TERMES FACILES.

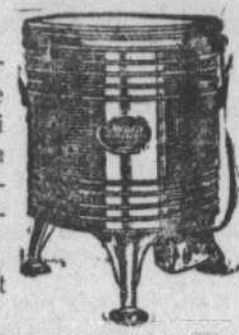
La laveuse "Savage" est fabriquée par les fabricants de la fameuse carabine "Savage". Son mécanisme est du même fini et de la même précision. Approuvée par la Hydro Electric Power Commission d'Ontario, qui est la plus haute autorité reconnue du monde entier.

La Laveuse-Essoreuse Savage lave et assèche sans essoreuse.

A remporté la médaille d'or à la dernière exposition de Québec.

Comptant 5.00 — Solde en 12 versements mensuels.

Dupuis Frères — Rayon de l'électricité — Au deuxième.



Une Vente Incomparable de CARPETTES



Avez-vous besoin d'une bonne et jolie carpeete? Venez voir le grand assortiment chez Dupuis. Toutes des carpettes marquées au prix du moulin.

Nous ne croyons pas que vous ayez vu d'aussi belles valeurs. Toutes les dimensions, toutes les qualités, toutes les nuances. En venant dans l'Est, mardi, prenez quelques minutes pour venir les examiner, soyez certains que vous ne serez pas déçus.

CARPETTES WILTON 6.9 x 10.6 pieds; très bonne qualité; texture serrée; dessins orientaux sur fond bleu et vieux rose; régulier 50.50 pour 37.95

CARPETTES AXMINSTER 9 x 10.6 pieds; sans couture et de fabrication anglaise; qualité épaisse et d'une texture très serrée. Nous pouvons vous assurer que vous en serez très satisfaits sous tous rapports: qualité, prix, durée; régulier 73.50 pour 49.00

CARPETTES AXMINSTER 9.0 x 7.6 pieds; fabrication anglaise et sans couture. Qualité supérieure sur laquelle vous pouvez compter plusieurs années de service. Dessins orientaux et conventionnels sur fond bleu, vieux rose, régulier 53.00 pour 35.33

CARPETTES WILTON 6.9 x 7.6 pieds; 5 seulement à écouler à ce prix. Une réelle affaire pour cette qualité qui se vend régulièrement 42.75; mardi 28.50

CARPETTES BRUXELLES 12.0 x 9.0 pieds. La meilleure qualité fabriquée; une carpeete qui peut donner une meilleure durée que bien des carpettes à surface de velours; toutes les nuances au choix; régulier 53.00 pour 35.33

CARPETTES AXMINSTER 10.6 x 12 pieds. Un choix de 9 carpettes de fabrication anglaise, sans couture. Dessins orientaux sur fond crème, vieux rose ou bleu; pour salon, chambre à coucher, salle à manger ou vivoir; régulier 98.50 pour 65.66

EXTRA SPECIAL CARPETTES AXMINSTER 36 x 63 pouces; qualité pesante; dessins orientaux; régulier 8.75 pour 5.95

EXTRA SPECIAL CARPETTES AXMINSTER et VELOURS ANGLAIS; dessins et nuances au choix; 27 x 54 pouces; régulier 4.75 pour 2.95

Dupuis Frères — Rayon des fournitures de maison — Au troisième

OFFRE TRES SPECIALE